

Abonnements par la poste :

Edition quotidienne	
CANADA ET ETATS-UNIS	\$6 00
UNION POSTALE	8 00
Edition hebdomadaire	
CANADA	\$2 00
ETATS-UNIS	2 50
UNION POSTALE	3 00

Directeur: HENRI BOURASSA

LA PEUR DU SOLEIL

Dans la bousculade de cette fin de session, les chroniqueurs parlementaires ne peuvent que noter, au vol les faits qui se précipitent. En dix lignes hier, M. Dupré marquait deux incidents bien significatifs. On achevait le débat sur la loi électorale. Un député de l'Ouest se souvint peut-être qu'au temps lointain de ses débuts parlementaires, M. Borden avait réclamé la publicité des souscriptions électorales. Il proposa en tout cas qu'on fit un peu de lumière, que tous ceux qui, par le moyen de leur argent, veulent influencer sur les consultations populaires, fussent contraints de prendre publiquement leurs responsabilités. La proposition n'a rien d'insolite ni de particulièrement révolutionnaire. Une loi de ce genre existe déjà aux Etats-Unis. Nous savons tous par ailleurs que les campagnes électorales coûtent extrêmement cher chez nous. Les frais extérieurs: location de salle, affichage, distribution d'imprimés, transport des orateurs, engagement de multiples employés qui renseignent les électeurs, annonces dans les journaux, etc., représentent au vu et sur le monde des sommes énormes. Il faudrait être plus que naïf pour croire que ces débours, tangibles pour tous, épuisent la liste des frais que solident, directement ou indirectement, les meneurs d'élections. Un ancien député racontait un jour, en plein tramway, à Québec, que son directeur d'élections avait terminé par l'article suivant un compte déjà long et fort détaillé: *Pour les choses qu'on ne peut pas dire... tant. Les choses qu'on ne peut pas dire figurent malheureusement toujours pour une assez grosse somme dans l'orgie de dépenses qu'entraîne chez nous une élection générale. Par ailleurs, il est évident pour tous que la plupart des candidats sont incapables ou ne se soucient point de faire totalement les frais de leur propre campagne. L'argent vient donc d'ailleurs.*

D'où? Quelle pensée, quel sentiment, quel intérêt, quel espoir de bénéfice ultérieur anime les souscripteurs, les bailleurs de fonds des partis? Dans quelle proportion ceux-ci se répartissent-ils entre simples partisans et hommes d'affaires plus ou moins intéressés? C'est ce que le peuple a le droit de savoir, c'est ce qu'il faudrait étaler au grand jour, c'est ce que la publication des listes de souscription permettrait de connaître, dans une certaine mesure tout au moins, pensait et disait jadis M. Borden. C'est ce que ses partisans d'aujourd'hui ne veulent point qu'on sache.

On a peur du soleil! Et, pourtant, la thèse de M. Borden n'a sûrement point perdu de sa force.

Le parlement est constamment appelé à régler des questions qui affectent la fortune des marchands et des manufacturiers, des grandes compagnies de transport, etc. Il serait plus que jamais utile, de savoir dans quelle mesure les financiers qui bénéficient directement des lois ont pu contribuer à l'élection de ceux qui les font. Certaines souscriptions seraient peut-être moins considérables et certains votes moins étonnants s'il fallait affronter la pleine lumière (Notez bien d'ailleurs que notre régime a beaucoup plus pour résultat d'engager l'ensemble des partis que tel ou tel individu. Mais c'est toujours le pays qui a chance de rembourser les trop gros souscripteurs). Dans les questions d'ordre moral même, la liste des souscriptions électorales pourrait expliquer bien des choses. — Une publicité précise, qui mettrait les faits dans leur vraie lumière, vaudrait du reste beaucoup mieux pour la réputation du parlement que l'atmosphère de suspicion que crée aujourd'hui l'évidente disproportion entre les débours personnels des candidats et les dépenses que tout le monde constate, ainsi que le mystère qui plane sur les conduites d'alimentation de la caisse électorale.

Mais on ne veut point de cette publicité, pas plus qu'on n'a voulu de la proposition de M. McMaster, qui demandait que toute caricature, toute annonce, toute littérature électorale, soit ostensiblement attribuée à celui qui en fait les frais. Ce qui nous aurait permis, par exemple, de connaître les vrais responsables de la débauche d'insultes, de l'ouragan d'eau sale dont nous fûmes, en 1917, les témoins et les victimes.

Les élections prochaines se feront donc selon les vieilles règles. Des millions de piastres — le chiffre n'est probablement pas exagéré — y seront employés, sans qu'on sache d'où ils viennent et de quel poids ils pourront peser sur l'attitude future des partis; toute une littérature sera distribuée, dont personne ne connaîtra les auteurs responsables. Nous aurons en même temps affaire à une presse dont, en beaucoup de cas, personne ne connaîtra les vrais propriétaires ou même les rédacteurs ordinaires.

Mais cela ne durera point indéfiniment. Voici que l'opposition est officiellement liée au principe de la publicité des souscriptions électorales, et cela nous permettra, lorsqu'elle prendra le pouvoir, de la mettre en demeure de réaliser sa politique. Le nombre grandit des journaux qui réclament, comme aux Etats-Unis, la publicité des listes d'actionnaires et d'obligataires des journaux. Le nombre grandit aussi de ceux où les rédacteurs signent leurs articles, où le lecteur sait constamment qui l'enseigne et le renseigne.

Le public n'a qu'à le vouloir pour que ce régime de large publicité — ce régime de plein soleil — règne partout.

Omer HEROUX.

BILLET DU SOIR.

LEUR MAGNANIMITE

La nature nous fournit d'innombrables sujets de méditation et, dans certains cas, des exemples à suivre pour le plus grand bien de l'humanité. Aveugle et clairvoyante à la fois, elle nous enseigne comment durer. Elle respecte ce qui est indispensable à son existence et néglige le reste. Ce que je vais raconter s'adresse surtout aux hommes mariés qui, par l'habitude qu'ils ont de vivre avec une femme, et par la manière qu'ils prennent peu à peu de considérer leur compagne comme une servante à tout faire, finissent, pour la plupart, par perdre le sentiment des égards qui lui sont dus. — Ce qui scandalise les célibataires observateurs et les empêche de convoier de peur de contracter le mal il s'agit toujours des hirondelles (1).

Dès que la couvaison est commencée, le rôle du mâle consiste à garder le logis plutôt qu'à se tenir sur le nid, surtout durant les grandes chaleurs. L'invulnérabilité du sanctuaire conjugal est en effet menacée par les curieux, les couples novices en quête d'un abri et les voleurs; car les oiseaux, fervents adeptes de la loi du moindre effort, se placent volontiers les uns les autres. Il leur est plus commode de se pourvoir de matériaux choisis dans la maison voisine que de descendre en cherchant dans la rue. Cette façon de s'approvisionner étant mutuelle, le dommage n'est pas grand, puisqu'il y a compensation. Cette candidate malhonnête se pratique évidemment à la cachette, de peur des coups. Nul plus que l'oiseau ne défend son bien avec énergie.

Donc, l'époux veille à sa porte (1) L'hirondelle dont il est ici question, la plus grosse de toutes, est l'hirondelle pourprée (Progne subis). M. Dionne, dans son livre: *Les Oiseaux de la province de Québec*, la mentionne pp. 330-331, No 411.

attendant le retour de l'épouse. Survient une femme de passage qui, pour des motifs plus ou moins avouables, veut entrer. Lui ne bronche, mais il crie. Elle le pousse, il proteste, mais ne cède. Elle le "pique" hardiment, il proteste davantage, se gonfle en boule, bouche la porte et se montre résolu à la résistance passive. Elle fonce, il recule. Elle s'avance jusqu'à mi-corps dans l'ouverture et, comme elle ne peut encore entrer, elle le bouscule, lui arrachant même une becquée de plumes, et passe. Lui la suit parlant, indigné, l'adjuvant néhement de déguerpier, mais il ne lui touche pas.

Enfin, sa femme arrive. Ce n'est pas long, elle y va sans mettre de gants! Elle vous précipite l'intérieur dehors le temps de le dire, force, la tenant parfois suspendue dans le vide par un bout d'aile. En voilà une qui ne revendra plus!

S'agit-il d'un mâle, l'expulsion n'est pas moins rapide, même si la femme se trouve seule au nid: les femmes se chargent de mettre les deux sexes à la raison, et y réussissent toujours. Mais les mâles ne se battent qu'entre eux. Le mari le plus maltraité, soit par son épouse qui l'importune, soit par une étrangère qui pénètre de force en sa demeure, n'use pas de représailles; il subit les pires avanies, se déme, tâche d'éviter les coups, en appelle à la justice, mais jamais il ne lève le bec pour se défendre et châtier l'assailante. Le fait est sans exception. Que n'en est-il ainsi chez les hommes!

La raison de cette magnanimité paraît claire. Les maris savent que, malgré leur vigueur, le charme de leur chant, la beauté de leur plumage, ils ont absolument besoin de leurs compagnes. Ils les ménagent par esprit pratique et dans une intention utilitaire, les idées morales étant au-dessus de leur entendement. Les femmes constituent le moule de la race: à ce titre, elles ont droit à tous les égards. La logique inconsciente des animaux est, en ce point, plus sage que la logique humaine, parce qu'ils la tiennent de Dieu.

Je propose cette conduite en exemple aux bailleurs de femmes, et de femmes deux fois sacrées, si elles sont les mères de leurs enfants. Les oiseaux, qui n'ont pas la notion du bien et du mal, à ce point de vue, sans y avoir aucun mérite, le le concède, n'en font pas moins la honte de beaucoup d'hommes!

Albert LOZEAU.
(La semaine prochaine: LA MALISON.)

BLOC-NOTES

Les groupes

Le résultat de l'élection du Manitoba, hier, n'est pas plus rassurant que celui de l'élection ontarienne. Il y a quelques mois, pour les chefs des deux grands partis politiques canadiens, le ministre libéral Norris a plus de partisans que chacun des autres groupes, mais la coalition de deux ou trois de ceux-ci contre lui peut le mettre à bas n'importe quel jour. Il est clair que la politique des groupes est en train de remplacer celle de deux grands partis et que, d'ici quelques années, dans tous les parlements du pays, il n'y aura plus de cabinet capable de compter *ad infinitum*, sur l'appui d'une majorité imbrisable qu'il s'agisse d'un député ou d'un ministre. Les milieux politiques, que libéraux et unionistes ne pourront faire écho à chacun plus de six députés, du lac Supérieur au Pacifique, aux prochaines élections fédérales, et que plusieurs groupes se partageront la représentation de l'Ouest aux Communes. Cela a pu paraître osé, dans le temps. Au lendemain des élections manitobaines, au lendemain des élections ontariennes, cette affirmation ne semble pas présomptueuse. Et c'est celui qui, aujourd'hui, dirait que les deux grands partis politiques du pays vont continuer de le dominer pendant la prochaine décennie, qui paraîtrait audacieux. La vérité, c'est que les temps ne sont plus favorables au règne des deux partis et que, désormais et pour plusieurs années, les groupes domineront. Notre province sera peut-être la dernière à y venir, mais en voilà deux qui y sont passées, au grand mécontentement, certes, de MM. Hearst, Dewar et Norris.

Erreur

Un journal sympathique aux députés qui se votent une hausse d'indemnité les compare aux journaux qui demandent plus cher de leur feuille, par suite de l'accroissement du coût des matières premières. Ce journal est dans l'erreur. Le public reste toujours libre de ne plus acheter les journaux qu'il croit se vendre trop cher; il le fait pas du tout de ne pas payer les députés qui se votent à eux-mêmes une indemnité plus forte. Quand même les électeurs s'opposeraient à cette hausse d'indemnité, ils devraient souffrir que les députés la touchent et ne pourraient renvoyer ceux-ci à la vie privée qu'aux prochaines élections. Si l'Événement n'a pas de meilleure excuse pour ses amis...

Le départ de M. Borden

La Gazette annonce d'erechef la probabilité du départ immédiat de M. Borden. A l'en croire, il s'en irait dès jeudi et son successeur serait connu avant la fin de la semaine. Tout cela est plausible, encore que cela ne soit pas fait. Un temps, M. Borden a voulu s'en aller et ses députés l'ont empêché de partir; aujourd'hui, il veut rester, mais ils semblent vouloir qu'il s'en aille. La politique est un jeu de balancière, tout comme la popularité. La Gazette clôt le débat d'Ottawa où elle annonce la démission prochaine de M. Borden, en disant: "Il est évident que si ce qu'attendent les députés à lieu, la fête de la Confédération sera, demain, jour historique. Un grand homme d'Etat, un véritable impérialiste, un authentique Canadien déposera le fardeau qu'il a porté pendant la période la plus grave de l'histoire universelle, et il sera inévitablement remplacé par un nouveau chef qui guidera le Canada pendant la période de reconstruction." La Gazette fait clairement allusion à l'arrivée au pouvoir de M. Meighen ou de M. Drayton, qui sont, dit-elle, les deux seuls successeurs tout indiqués de M. Borden. Cela n'est pas si certain qu'elle veut le faire croire à ses lecteurs. On prête à M. Meighen ce mot dédaigneux: "On s'imagine que je veux devenir premier ministre; c'est après la place de chef d'opposition que je cours". Les apparences, à tout le moins, ne sont pas très favorables aux unionistes. Et si M. Meighen a voulu lancer une boutade en disant les paroles qu'on lui prête, il risque fort d'avoir dit la vérité malgré lui. Pour le reste, il se pourrait que le panégyrique de M. Borden fait par la Gazette de ce matin fut prématuré. Ne l'a-t-elle pas déjà prononcé deux ou trois fois sans qu'il parte pour tout cela?

"Half-paid reporters"

Le docteur Edwards, en parlant, hier, de façon injurieuse, de deux membres parmi les plus estimés de la tribune des journalistes parlementaires, a eu à leur endroit cette expression: "They are half-paid reporters". S'ils ne sont payés que la moitié de ce qu'ils valent, c'est déjà quelque chose. Ils ne sont pas en aussi bonne posture que des députés comme les Verville, les Edwards, les Burnham et tutti quanti, payés trois fois plus cher que n'importe qui leur verserait justement pour leurs services. Le politicien a toujours cet avantage sur le journaliste qu'il est souvent payé

ce qu'il ne vaut pas, tandis que le dernier n'est pas souvent payé ce qu'il vaut.

Sur le Canada

Le Manchester Guardian vient de publier un remarquable numéro de son journal, où il traite exclusivement du Canada. On y peut trouver, à maints endroits, des arusions bienveillantes à la présence des Canadiens français dans les différentes provinces canadiennes, et l'admission que le point de vue anglo-canadien ne doit pas primer, ici. Signalons entre autres chapitres de cette publication l'étude de M. le sénateur Belcourt sur la province de Québec. De façon générale, cette livraison du Manchester Guardian est très juste à notre égard. Il y a cependant une lacune à signaler. Le professeur de l'Université McGill trouve le tour d'écriture pour le Manchester Guardian tout un chapitre sur la littérature canadienne sans y faire la moindre allusion à l'existence d'auteurs canadiens français. A l'en croire, il n'y aurait donc ici que des Anglo-Canadiens pour écrire et publier des ouvrages d'histoire et de littérature. La réalité est toute autre; et, pour s'en convaincre, ce professeur du McGill n'aurait qu'à faire, le tour des rayons de la bibliothèque de son université, ou même, s'il ne veut pas se donner cette peine, à feuilleter la collection d'une revue qu'il doit connaître, puisqu'il y collabore, le University Magazine.

Chef populaire

MM. Borden et King ont tous deux un bon nombre d'artisans; mais ils n'ont jamais eu, ni l'un ni l'autre, la formidable majorité de 96 que vient d'avoir, hier soir, un autre maître de la politique canadienne A. Higher Indemnité. Celui-ci est autrement populaire qu'ils le sont tous deux, dit un plaisant.

Des noms

Voici les noms des 11 députés qui, la nuit dernière, ont voté pour reporter au prochain parlement, après les élections générales, l'indemnité de \$4000: MM. Crerar, King, Fielding, Kennedy, McMaster, Sinclair (Gusborne), Sinclair (le-Du-Prince-Edouard), D'Amour, D'Amour, D'Amour. Les autres ont voté pour la hausse immédiate ou se sont absentés, ayant sans doute honte de se prononcer ouvertement. — (car il n'y a eu que 148 présents dans la chambre de 235 députés, la moitié à peine, au moment où les voix ont été enregistrées par la proposition Lancetot).

La vérité

"Il y a quelques heures, M. Athanas David, invité à porter la parole devant un congrès d'Américains tenu à Montréal, leur a dit, entre autres choses: "Nous sommes heureux de vous accueillir, nous espérons que vous viendrez souvent dans notre province. Mais, pour l'amour de Dieu, empêchez la répétition de ce langage stupide qu'on a tenu à notre endroit, vous savez quand et comment". Cette allusion à la campagne de calomnie menée contre nous aux Etats-Unis pendant la guerre, alors qu'on représentait les Canadiens français comme des lâches, des poltrons, des déshonorés et des fanatiques, et de cela s'écrivait de Montréal, par des rédacteurs de journaux anglais qui ne peuvent pas faire aujourd'hui assez de compliments — vaut qu'on la signale. M. David a profité de l'occasion pour dire à ses auditeurs: "Nous lisons maintenant dans vos journaux que notre position et la province la plus sage du pays. Cela tient à ce que nous avons dans la population à laquelle on enseigne dès l'école le respect de l'autorité, de la religion, des langues et des croyances. Allez n'importe où dans notre province, vous trouverez qu'on y enseigne le respect de tous les drapeaux, de toutes les croyances, de toutes les langues. Il faut espérer que les auditeurs de M. David se rappellent ces paroles vraies; il ne faut pas compter, néanmoins, sur eux pour empêcher plus tard, qu'on nous calomnie encore dans leurs gazettes; car celles-ci, pour la plupart, publient à notre endroit des correspondances écrites par des Anglo-Canadiens bourrés de préjugés. Quand nous aurons appris le journal anglais d'ici à nous traiter honnêtement, nous aurons le droit de nous venger, car cela fait l'affaire d'un groupe de politiciens, on dira beaucoup moins de mal de nous, chez nos voisins d'outre-frontière."

Nouveaux timbres

On nous a refusé, dernièrement, les timbres bilingues ou français, le sou bilingue ou français, Ottawa apprend qu'il y aura de nouveaux timbres d'émis, qui serviront à acquitter les taxes sur les achats de luxe. Parions qu'ils seront, eux aussi, unilingues, exclusivement libellés en anglais. Et pourtant le Canada français paie bien ses impôts!

G. P.

DEMAIN

Demain, jeudi, anniversaire de la Confédération, le "Devoir" paraîtra de bonne heure dans la matinée. Nos annonceurs et nos lecteurs sont priés d'en prendre note.

LA SESSION D'OTTAWA

Rumeurs sensationnelles

On parle de l'entrée de MM. Gouin et Lemieux dans un cabinet d'où sortiraient MM. Borden, Rowell et quelques autres. — L'indemnité haussée et la comédie des députés. — En queue de poisson.

Ottawa, le 30. — L'affaire Robson-Murdoch a tourné en queue de poisson. M. King n'a pas mis de vigueur dans son attaque et la Chambre a accordé bien moins d'importance à cette affaire qui ne concerne que le contribuable qu'à celle de l'indemnité qui intéresse personnellement la députation. C'est dans l'ordre.

Les attaques contre le gouvernement manquent de vigueur. Il est vrai aussi que la députation ressent très bien qu'elle est dans une période de transition et qu'il se peut bien que partie au moins des adversaires d'aujourd'hui soient les alliés de demain. Depuis cet après-midi, il circule dans les couloirs une histoire extraordinaire. On dit que M. Gouin entrera dans le cabinet réformé et que M. Borden donnera sa démission. Le premier ministre annoncerait son départ jeudi, mais n'y donnerait suite que vers le milieu de juillet, en même temps que sir Lomer Gouin. Il y aura un interregne peut-être suivi d'une conférence d'un sol-disant parti national, après quoi M. Gouin, M. Lemieux et quelques autres députés canadiens-français consentiraient à rentrer dans une coalition d'où seraient exclus MM. Meighen, Sifton, Rowell, Foster, Ballantyne et quelques autres. M. Calder serait premier ministre et M. Gouin, président du conseil et ministre des finances.

Nous enregistrons cette rumeur par acquit de conscience. Il serait pourtant imprudent de croire qu'elle manque absolument de fondement. En politique l'in vraisemblable se produit souvent.

Pour le moment, il y a eu une réunion des forces conservatrices de la province de Québec. Lord Atholstoun était, nous assure-t-on, à Ottawa, hier, avec sir Hormisdas Laporte. Le propriétaire du *Star* pousse pour le moment, comme successeur de M. Borden, M. Drayton, tandis que la majorité du parti unioniste favorise M. Meighen, et une autre fraction, la libérale-unioniste, M. Calder. La réunion secrète des unionistes a lieu le jour de la confédération. M. Borden y annoncera son départ prochain, disent les unionistes. Mais ils n'y croient pas fermement. L'un d'eux résumait ainsi la situation ce soir: "Rien de plus difficile que de prophétiser ce que fera un homme qui n'a le sentiment de lui-même." Cela peint l'irrésolution de M. Borden.

La prorogation semble fixée à mercredi soir, — ce soir.

LA SEANCE

L'Angleterre nous a offert plus de navires que nous n'en avons acceptés. M. Ballantyne a fait cette déclaration à la chambre hier après-midi, après que M. King eut demandé au chef du gouvernement de déposer sur la table de la chambre la correspondance échangée entre le gouvernement canadien et l'armateur "au sujet de certains navires offerts au Canada".

Le ministre de la marine répond qu'il n'existe qu'un cablogramme disant à l'armateur britannique qu'il est impossible pour le Canada d'accepter tous les navires qui lui sont offerts. L'existence de ce simple cablogramme, si M. Ballantyne dit toute la vérité, établit donc qu'il y a eu une entente verbale et secrète antérieure à l'offre des navires entre le Canada et l'Angleterre, et en suite, comme le disait si bien, quoi qu'un peu malgré lui M. Rowell vers les trois heures hier matin, que l'armateur britannique a plus de navires qu'elle n'en a besoin puisqu'elle nous en offre plus que nous n'en voulons accepter. Pour une nation qui a besoin de notre concours, sa situation est singulière: elle a des navires à en donner. C'est littéralement vrai.

La chambre a approuvé sans opposition les amendements apportés par le sénat à la loi amendement le code criminel. Sur la deuxième lecture du bill augmentant les émoluments des juges, la discussion a été plus longue. M. Lancetot s'oppose à cette augmentation au nom de la nécessité de l'économie.

LE TRAITEMENT DES JUGES

M. Proulx appuie M. Lancetot qui propose le renvoi à six mois, en amendement.

En réponse à une question de M. Best, M. Doherty, ministre de la justice, déclare que les juges ne recevront plus, comme à présent, leur plein traitement au moment où ils prendront leur retraite mais seulement les deux-tiers.

Les juges actuellement en fonction recevront une pension fondée sur leurs émoluments d'avant l'augmentation de traitement.

M. Lancetot propose ensuite un second amendement interdisant aux juges en retraite de toucher un traitement comme membres du gouvernement. Cela vise particulièrement le ministre de la justice, M. Fielding tend la perche à M. Doherty; il appuiera cet amendement, dit-il, à condition qu'il n'ait pas effet rétroactif.

Sir Robert Borden déclare que le gouvernement est prêt à accepter l'amendement tel que modifié par la proposition de M. Fielding. M. H.-A. Maclean et M. H.-A. Mackie croient que cet amendement sera mauvais puisqu'il aura pour effet de priver des services d'un juge en retraite le gouvernement de Sa Majesté.

M. Lemieux appuie la proposition de M. Fielding, puis M. Doherty fait un plaidoyer *pro domo*. Il explique qu'il a pris sa retraite au bout de quinze ans, en vertu d'une loi passée avant sa naissance et que sa démission a été acceptée par le gouvernement libéral qui était alors au pouvoir. Il ne demandait rien au gouvernement, mais se prévalait d'un droit absolu.

M. Borden donne lecture de l'amendement qu'il a définitivement rédigé et qui permettra à un juge de rentrer dans le cabinet après sa retraite; mais en pareil cas son traitement comme ministre devra être réduit du chiffre qu'il touche déjà comme pension.

MM. Clark et Mowatt s'opposent à l'amendement. Ils croient que quand un juge a servi le temps nécessaire à l'obtention de sa pension il a rempli son contrat et qu'il a le droit de disposer de son temps comme il le verra. On ne peut pas de tout saisir ce qu'il y a d'immoral dans la nomination d'un juge qui se fait le plus souvent par pure considération politique si l'on permet de plus à ce juge de rentrer dans la politique quand il lui plaira. Un juge, nous semble-t-il, devrait abandonner une fois pour toute l'idée de politique en montant sur le banc; c'est déjà bien assez triste qu'il ait dû dans les trois quarts des cas, son ascension à la seule politique.

L'amendement est finalement adopté et la loi subit la troisième lecture avec l'amendement Lancetot, arrangé par M. Fielding, puis par M. Borden.

L'INDEMNITE

Nous assistons à une scène de comédie: on débat de nouveau l'augmentation de l'indemnité. Jamais l'assistance n'a été plus belle. On entend tout à tour de nouveaux farceurs, des politiciens de carrière, raconter qu'ils font des sacrifices pour servir le pays. Et personnellement ne sourit seulement parmi eux. Mais dans les tribunes publiques, on prend plus de liberté. On sait, en effet, que si un député qui n'entreprend pas l'espoir de devenir ministre et de paître dans les gras pâturages du gouvernement, s'aperçoit qu'il perd réellement quelque argent, il démissionne et retourne à ses affaires ou encore, s'il a l'influence voulue, se fait nommer juge ou sénateur.

M. Borden ravale son discours de ces derniers jours. Le gouvernement de la *One Big Union* menace d'une grève chez ses partisans à l'heure de la retraite. Il trouve maintenant très opportune l'augmentation qu'il croyait alors inacceptable, et il le dit sans ambages.

La Chambre d'applaudit. M. Borden déclare que le projet de loi tend à forcer les députés à assister au moins aux trois-quarts du nombre total des séances. Il croit que le pays jugera raisonnable l'augmentation accordée aux ministres, si on tient compte du traitement payé aux grands industriels ou de toutes les grandes banques ou de toutes les grandes industries. M. King proteste contre les séances de nuit qui empêchent les membres de se préparer suffisamment à l'avance du travail des séances, puis tout en reconnaissant qu'une augmentation d'indemnité peut très bien se justifier, il demande au gouvernement de la retarder jusqu'après les élections, de dissoudre le parlement aussitôt la prorogation.

M. Crerar croit que de nombreux députés de l'Ouest aussi bien que des provinces maritimes perdent de l'argent en acceptant un mandat, mais il est tout de même opposé à l'augmentation à cause de la nécessité de l'économie qui nous a fait refuser les demandes d'augmentation des vétérans.

M. Clark n'est pas d'avis de son chef.

Il ajoute même qu'on pourrait, si on ne le connaissait, lui imputer des motifs peu honorables, le désir de flatter l'électorat.

M. Ernest Lapointe répond surtout aux attaques des journaux. Il assure qu'on pourrait, en effet, trouver des députés à mille et même à cinq cents dollars par année. Mais les députés à Mon Dieu, il serait facile de lui faire observer que la majorité de ceux qui nous avons eus à deux mille cinq cents ne valent pas grand-chose dans sa propre estimation, s'il faut en juger par ce qu'il dit des ministres.

Le docteur Edwards est absolument en faveur de l'augmentation.

M. Lemieux voit dans l'augmentation de l'indemnité la suppression de la caisse électorale dont il fait un tableau. Il n'est pas tendre pour le gouvernement actuel et ceux qui l'ont précédé. Heureusement qu'il annonce qu'il doit quitter la politique. Mais il n'insiste pas, et il fait bien; car autrement on prendrait cela pour un démenti des rumeurs qui circulent depuis quelque temps.

M. Lancetot s'amuse de ce que l'on ait prétendu que l'augmentation d'indemnité améliorerait la députation. Ce ne sera en tout cas

qu'après les prochaines élections, par conséquent raison de plus pour la différer jusqu'alors.

M. Bureau obtient un gros succès quand il prend la défense de la députation. Il ajoute que les journaux qui l'ont attaqué n'ont pas donné gratuitement leurs services pendant la guerre mais se sont fait payer les annonces qu'ils ont publiées. Il voudrait, lui, que l'indemnité fût portée à cinq mille dollars. Quant aux ministres, il trouve qu'ils ont bien mérité une augmentation de traitement.

M. Proulx s'oppose à l'augmentation immédiate de même que M. McMaster.

M. Borden clôt le débat en répondant sommairement à quelques objections.

Quand la chambre se forme en comité des subsides M. Lancetot suggère le renvoi de l'augmentation après les élections.

On prend le vote, tous les députés se prononcent pour le renvoi de l'amendement sauf MM. Deschênes, Danjou, MacMaster, King, Fielding, les deux Sinclair, Lancetot, Proulx, Crerar et Kennedy, tous libéraux sauf les deux derniers progressistes.

En troisième lecture M. Proulx demande le renvoi à six mois sauf pour ce qui est de l'augmentation du traitement des ministres et du chef de l'opposition. L'amendement est défait.

On adopte en troisième lecture le projet de loi piloté par M. Calder pour la mise à la retraite de 42 fonctionnaires.

L'AFFAIRE ROBSON-MURDOCK

Puis vient l'affaire Robson-Murdoch.

M. King demande que le gouvernement nomme une commission d'enquête pour examiner les circonstances qui ont entouré la démission du président et des membres du tribunal du commerce. Le chef de l'opposition résume les faits d'après la correspondance publiée dans les journaux et surtout la lettre de M. Murdoch. Le tribunal du commerce n'existe plus et le contribuable est sans protection contre les profiteurs par la faute du gouvernement. Le gouvernement a refusé les suggestions du tribunal du commerce tendant à rendre la loi praticable. Le président a démissionné et le gouvernement s'est bien gardé de le remplacer. Il a fait, sur une correspondance que le public avait le plus grand intérêt à connaître, le silence le plus hermétique. La lettre de M. Murdoch révèle un état de choses scandaleux; elle montre le gouvernement dans le rôle ignoble de protecteur des profiteurs. Si la session n'était pas si avancée, il demanderait la nomination d'un comité parlementaire d'enquête; mais c'est au gouvernement à prendre la responsabilité de cette nomination. On voit que les discours de M. King est assez faible. Pourquoi ne se sert-il pas avec plus de vigueur de cette masse pour achever un gouvernement à demi-mort?

Il se passe bien des choses dans la coulisse et M. King sait que le terrain glisse sous ses pieds. Pourquoi s'époumoner au bénéfice d'un parti qui le poignarderait le dos?

Restent les intérêts supérieurs du pays; mais cela compte pour si peu aux yeux intéressés d'un politicien.

M. Borden trouve que le chef de l'opposition se contente de faire des insinuations. La loi constituant le tribunal du commerce a été adoptée à la suite d'une enquête par un comité parlementaire où se trouvaient représentés les deux partis. Les amis de M. King y ont donc mis la main. Quant à la nomination du président, M. Borden en accepte toute la responsabilité.

Personne n'avait plus que M. Robson qualité pour remplir ce poste. Quant à la nomination des experts réclamés par le tribunal, le gouvernement n'a rien fait, mais a suggéré qu'on les trouvât dans les divers ministères, ce qui était sûrement facile puisque le ministre de l'Agriculture n'a pas été en peine quand il s'est agi de trouver des spécialistes pour préparer les lois sur les aliments.

Si le gouvernement n'a pas remplacé le président, c'est parce que les tribunaux ayant jeté des doutes sur la validité de la constitution du tribunal, il importait d'abord de tirer cette affaire au clair.

M. Borden ne refuse pas une enquête complète, mais il demande au chef de l'opposition de porter des accusations précises et *unwarranted* Willie s'en garde bien.

M. Rodolphe Lemieux trouve heureux que l'action d'un honnête homme ait mis fin à cette sinistre farce, dont le public était le dindon, du tribunal du commerce.

M. MacMaster dit que le tribunal du commerce a rendu plusieurs jugements mais qu'il n'a pas eu le droit de les faire. M. Meighen a répondu aux accusations portées. Il dit qu'il n'y a pas d'accusation spécifique qui puisse donner lieu à une enquête. Il déclare de plus que la dépêche adressée par le juge Robson au gouvernement pour lui demander de ne pas publier la correspondance relative au tribunal du commerce sera déposée à la prochaine séance. Si quelqu'un doit être tenu responsable de la faillite du tribunal du commerce, c'est le président et non pas le gouvernement.

La Chambre se forme en comité des subsides et étudie un article du budget des postes, puis la séance est levée à la demande de M. Fielding qui commence à se ressentir de la fatigue accumulée des longues séances de ces jours derniers.

La prorogation aura probablement lieu mercredi soir (aujourd'hui), à dix heures.

Louis DUPIRE.

CALENDRIER

DEMAIN, JEUDI, 1^{er} JUILLET 1920
SAINT ARNOLD — PRECIEUX SANG

Lever du soleil, 4 heures 20.
Coucher du soleil, 7 heures 46.
Lever de la lune, le soir.
Dernier quartier de la lune, le 9, à 9 h.
12 m. du matin.

— DERNIÈRE HEURE —

LE DEVOIR

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les services de dépêches du monde entier

DEMAIN

BEAU ET CHAUD

MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum... 80
Minimum... 72
Même date l'an dernier... 72
Même date l'an dernier... 72

BAROMETRE

8 h. du matin, 29.51; 11 h., 29.52; 1 h. de l'après-midi, 29.53.

LE DÉSISTEMENT
EST PERMIS

LE JUGE BRUNEAU ADMET COMME FONDEES LES DERNIERES PROCEDURES DE M. CABANA. — LES PARTIES SONT DANS LE MEME ETAT QU'AVANT LE JUGEMENT SUR LA REGLE NISI.

Le juge Bruneau, en Cour de pratique, a donné acte au désistement produit en Cour, lundi dernier, par M. Cabana, procureur des frères Labrie. Il a rendu jugement devant un très grand nombre d'avocats qui s'intéressent à cette affaire. M. Bruneau a brièvement résumé la cause et les différentes procédures : condamnation par le juge Désy, requête pour "habeas corpus", jugement par défaut sur cette requête, "régie nisi" accordée, recusa en récusation du juge en chef Archibald et production du désistement de cette régle. Cette dernière procédure a soulevé, lundi, un long débat au cours duquel les avocats se sont tenus sur la défensive. Me N. K. Laflamme, c.r., avocat de l'intimé, s'est opposé au désistement pour deux raisons : Une partie qui n'est pas directement intéressée dans un jugement ne peut se désister du droit que la décision ne lui confère pas. Si le désistement est accordé, ajouta-t-il, la requête en récusation tombe, ce qui porte atteinte à l'autorité de la magistrature.

M. Bruneau a réfuté ces deux points. Il a admis que l'article 548 du Code de procédure, relatif au désistement d'un droit, ne s'appliquait point. La régle "Nisi" n'est qu'une mise en demeure et le mérite de cette régle est encore pendant devant le juge Archibald. Mais le droit commun donne à tout homme le privilège de se désister d'un avantage et d'un droit. Le requérant peut donc se désister en ce cas-ci.

En outre, la récusation ne porte pas atteinte à l'autorité judiciaire. Loin de là. Elle empêche un juge qui s'est ouvert de son idée, sur un point, de commettre l'erreur commune à tout homme. Pour ces deux raisons, M. Bruneau a rendu jugement donnant acte de désistement. Les parties, d'après l'article 277 du Code de procédure, ont donc la position qu'elles occupaient avant le jugement sur la régle "Nisi".

On se demande quelles procédures vont être produites en cette affaire. Le procureur général du requérant peut demander que l'intimé soit condamné à l'amende ou que le bref "habeas corpus" soit exécuté "manu militari".

HUIT BREFS DE PROHIBITION EMIS.

Le juge Bruneau a accordé huit requêtes aux fins d'obtenir l'émission de brevets de prohibition, présentés ce matin par des vendeurs autorisés de Montréal, accusés d'avoir enfreint la loi de prohibition. Voici les requérants : A. Pigeon, A. Mercier, Louis Pozner, D. Bélanger, J. A. Larivière, L. Bouthillier, J. Murray, A. Hinton. Ils alléguent que le juge Bazin n'a pas juridiction pour entendre leur cause, attendu que l'acte d'accusation est vague et imprécis et qu'il ne permet pas aux accusés de plaider comme c'est leur droit, autrefois condamné, et parce que le magistrat qui a signé la sommation doit être à la fois juge des sessions de la paix et membre de la commission des ventes.

Incidentement, M. le juge Bruneau a déclaré qu'il ne prendra plus note des références que les avocats lui fournissent, à moins que les procureurs n'aient, avec eux, le volume où ils puisent. Il a avoué qu'il perdait beaucoup de temps à rechercher ces références mal désignées. Il a félicité les avocats des requérants qui avaient en main la jurisprudence citée.

Quatre ouvriers se
noient au lac St-Jean

Metabetchouan, 30. — (D.N.C.) — Quatre ouvriers se sont noyés hier midi en se rendant à leur travail, lorsque la chaloupe qui les portait chavira.

Ce sont MM. T. Delisle, E. Gôté et A. Laforge, du lac Saint-Jean; et T. Laplante, de Giffard, Québec.

Un quart d'heure après l'accident les quatre cadavres avaient été repêchés. Deux compagnons des victimes purent regagner le rivage.

Le cadavre de Laplante a été transporté ce matin à Giffard.

Accusés de vol

Constantino Sevanski, un Russe, 3111, rue Lafontaine, et Pierre Leduc, 30, rue Languin, ont comparu ce matin, devant le magistrat Casson, pour répondre à l'accusation de vol. Enquêtes le 7 juillet.

Wagon pillé

Augusta, Georgie, 30 (S. P. A.). — Des bandits ont pillé un wagon de la *Charleston and Western Carolina Ry.* près d'Augusta. Ils ont volé \$59,725 qui constituaient les salaires des marins de la station de Paris Island.

DEMAIN

Demain, jeudi, anniversaire de la Confédération, le "Devoir" paraîtra de bonne heure dans la matinée. Nos annonceurs et nos lecteurs sont priés d'en prendre note.

UNE ENTENTE
EST CONCLUE

LES FERMISERS-UNIS DE QUEBEC VEULENT SE RAPPROCHER DE LA SOCIÉTÉ-SOEUR DE L'OUEST. — UNE NOUVELLE CONTRAIRE À LA VÉRITÉ. — DÉCIDÉS À RECLAMER ARDEMMENT LEURS DROITS.

Un comité conjoint des Fermiers-Unis de la province de Québec et de l'Union des cultivateurs, s'est réuni hier soir après le congrès qui a été tenu au marché de Maisonneuve. Ce comité en est venu à une entente sur les champs d'action respectifs des deux associations. Ce matin, le même comité a rédigé la déclaration suivante qu'il nous prie de communiquer au public : "L'Union des cultivateurs du Québec n'a pas refusé de s'allier aux Fermiers-Unis pas plus que ces derniers n'ont refusé de s'entendre avec les premiers, comme on l'a dit dans un journal du matin. Les Fermiers-Unis du Québec, dont le champ d'action est plutôt dans l'Ouest de la province, ont tenu un deuxième congrès, à Montréal, afin de se rapprocher de la société-sœur, l'Union des Cultivateurs, qui a favorisé l'organisation dans les districts de Montréal et de Saint-Hyacinthe. Ceux qui ont annoncé ainsi cette nouvelle semblent plutôt vouloir jeter du discrédit sur le mouvement agraire que donner des renseignements véridiques à leurs lecteurs.

"Le fait est que les comités exécutifs des deux associations en sont venus à une entente des plus satisfaisantes pour les deux groupes et qui pourra, dans un avenir rapproché, amener une coopération plus intime. Comme dans tout organisme du genre, il y a eu certaines observations aigres-douces, mais il y avait plus de malentendus qu'autre chose et, en fin de compte, tout s'est réglé pour le mieux.

"Quand on dit que l'Union des cultivateurs a décidé de ne pas se mêler de politique, c'est encore de l'imagination. L'Union des cultivateurs n'avait rien à faire dans le congrès d'hier, c'était le congrès des Fermiers-Unis, qui veulent l'action politique et qui la veulent plus forte et plus efficace que jamais. Ils ne cherchent de difficultés avec personne, mais ils sont bien décidés à réclamer les droits de la classe agricole envers et contre tous les obstacles, ils croient que le temps est arrivé pour les cultivateurs du Québec de protester par des moyens énergiques et efficaces contre l'exploitation dont ils ont toujours été victimes.

Le Comité.

M. Deschanel de
retour à Paris

Paris, 30 (S. P. A.). — Le président Deschanel est de retour à Paris après avoir passé plusieurs semaines au Château de la Montellerie, à Lisieux. M. Deschanel aura une entrevue avec M. Millerand, au sujet de la conférence de Spa. Il retournera à Lisieux dans quelques jours, pour y passer encore quelques temps, ensuite il reviendra à Paris définitivement. La santé de M. Deschanel est satisfaisante.

Une entente
internationale

Londres, 30 (S. P. A.). — L'Amirauté anglaise vient de publier un nouveau système d'horaires pour services de mer. Ce système a été adopté par les navires de Grande-Bretagne, des États-Unis, de France, d'Italie et d'Espagne.

La navigation
sur le Danube

Londres, 30 (S. P. A.). — Le *London Times* annonce qu'un puissant syndicat anglais vient de prendre le contrôle des compagnies de navigation de différentes nationalités qui font le trafic du Danube.

La vie à bord

Gènes, 30 (S. P. A.). — Le congrès international des marins a décidé de proposer à la prochaine conférence qu'aucun marin âgé de moins de 18 ans, ne soit employé comme soutien ou comme chauffeur sur les navires.

Le riz à Shanghai

Shanghai, 30. — Des troubles ouvriers et des grèves se propagent accompagnés d'émeutes et de pillages des boutiques de vivres, dans les quartiers industriels, par suite de la hausse du riz à \$15.20 le pécule (un pécule vaut environ 140 livres). L'on dit que l'approvisionnement du riz ne peut durer que quatre jours dans la ville.

Congé à la bourse

Demain, fête de la Puissance est un jour de fête légale au Canada. La Bourse de Montréal fermera ses portes. La Bourse de New-York sera cependant ouverte toute la journée.

RETARDS DUS
À LA BRUME

ARRIVAGES ET DÉPARTS ONT ÉTÉ PEU NOMBREUX DEPUIS DEUX JOURS. — LE SCOTIAN ATTENDU AUJOURD'HUI À MONTREAL. — LE CASSANDRA ET LE CARRIGAN HEAD SONT ARRIVÉS.

Les arrivages comme les départs sont retardés depuis près de deux jours à cause des brumes qui obscurcissent l'entrée du golfe et la majeure partie du fleuve. C'est ainsi que le *Scotian*, de la ligne du Pacifique, qui devait arriver ce matin n'est pas encore parvenu à Montréal. Pendant la journée d'hier, deux navires seulement sont arrivés et pas un seul n'a effectué son départ. Outre le *Cassandra*, on rapporte l'entrée en rade du *Carrigan Head*, de la Cie McLean-Kennedy. Le *Scotian* arrivera au cours de la journée.

NAVIRES DANS LE PORT

Canadian Voyageur, marine marchande, hangar 25.
Norton, McLean-Kennedy.
Fanad Head, McLean-Kennedy, hangar 13.
Suffolk, Cie des navires de la Nouvelle-Zélande, section 6.
Philadelphia, ligne Red Star.
Memphis, Elder-Dempster, hangar 44.
Pelican, McCarthy, 44.
Verentia, Robert Reford, hangar No 2.
Nevesian, White-Star-Dominion, hangar No 4.
Bay Douglas, Cie de la Baie d'Hudson, McCarthy, hangar 44.
Canadian Trapper, Canadian Observer, Canadian Gunner, marine marchande.
Kandelfels, Robert Reford, No 2.
Lord Guilford, McLean-Kennedy.
Alston, Cie de navigation maritime canadienne.
Corunna, ligne Canada Steamship.
Tirreno, Robert Reford, hangar 3.
Minnedosa, Pacifique-Canadien, hangar 7.
Espana, No 2, Furness-Withy, hangar 16.
Afel, Cie de navigation de la Nouvelle-Zélande.
Itajahy, Cie Elder-Dempster, hangar 43.
Millais, Elder-Dempster, hangar 45.
Canadian Victor, marine marchande, quai Victors.
Balford, Pacifique-Canadien.
Cassandra, Robert Reford, hangar 2.
Lady Evelyn, 250, Golfe St-L. & T. Co.
Carrigan Head, McLean-Kennedy, section 5.

Tuée par un train
du Pacifique

Une jeune fille, âgée d'environ 19 ans a été frappée, ce matin, par un train du Pacifique Canadien, au passage à niveau, à l'intersection du chemin Papineau. Son cadavre a été transporté à la morgue, où une enquête aura lieu demain.

La barrière était fermée quand la jeune fille s'est engagée sur la voie. Elle n'eut pas le temps de traverser que le train qui filait à grande allure, l'avait renversée. La mort a été instantanée. Le cadavre n'a pas encore été identifié. Plusieurs personnes ont été témoins de l'accident.

Jockey blessé

Alors qu'il pilotait un cheval, à la piste de Maisonneuve, hier après-midi, J. Dawson, jockey, a été désarçonné. Il s'est luxé l'épaule droite et s'est brisé la clavicule. Il est à l'hôpital Notre-Dame et son état est considéré comme sérieux.

Auto et tramway

Hier soir, une auto, propriété de M. DeSève, 334, boulevard Saint-Joseph, est venue en collision avec un tramway du circuit Ontario. Le chauffeur s'en est tiré indemne et la machine n'a subi que des dommages insignifiants.

Enfant blessé par
une automobile

Un bambin du nom de René Thérien, 2533, rue Ontario a été frappé hier soir, à l'angle des rues Ontario et Bourbonnière, par une automobile conduite par K. Rifkin. L'enfant n'a reçu que de légères blessures à la tête et au côté.

Les examens du barreau

Les 13 et 15 juillet, quarante étudiants en droit, se présenteront à Québec, devant le Barreau. Voici leurs noms : Philippe Aubé, Emilien Beauchamp, M. Bédard, B. Bissonnette, A. Boyer, A. Brossard, J. Calhagan, R. Camirand, J. Chauvin, A. Chevalier, A.-S. Cohen, J.-E. Crankshaw, G. Denis, T.-P. Wellon, F. Dufresne, Joseph Duguay, V. Dupuis, J.-F. Fautoux, G.-R. Foster, J.-E. Gagnon, A.B. Hamelin, C. Holstock, L. Hoult, E. Lebeuf, Roger Maillat, F. Marchand, A. Masson, A.P. Mercure, P. Miller, G. Monarque, W. Olivier, G.-N. Pender, J.-R. Robertson, Max-I. Sigler, E. Teller, M. Teller, Maurice Thibault, R.-E.-C. Werry.

Blessé dans une collision

À la suite d'une collision entre deux tramways, à l'angle des rues Notre-Dame et des Seigneurs, hier soir, un nommé Pierre Desrochers a été blessé légèrement au bras droit.

Emeute à Belfast

Londres, 30 (S. P. A.). — D'après le "Daily Sketch", des émeutes se sont produites à Belfast. Les émeutiers ont saqué treize épiceries. La police a fait tout son possible pour calmer les manifestants. Le chef de police, a été blessé à la tête. Plusieurs autres personnes ont reçu des blessures. Le journal ne donne pas la date de cette émeute.

En Albanie

Belgrade, 30 (S. P. A.). — Les insurgés albanais se sont emparés de la ville d'Aplona, en Albanie. Toute la garnison italienne de la ville d'Aplona a été capturée en même temps.

M. NORRIS
N'A PLUS QUE
DIX-SEPT VOIX

LE RESULTAT, ENCORE INCOMPLET DU VOTE À WINNIPEG

Winnipeg, 30. — (S.P.A.) — Le résultat encore incomplet des élections provinciales du Manitoba est le suivant : gouvernement, 17; conservateurs, 6; fermiers, 9; indépendants, 4; ouvriers, 7.

Winnipeg, 30. — (S.P.A.) — Les électeurs manitobains semblent avoir adopté le système des groupements au parlement provincial. Hier, ils ont défilé le gouvernement Norris en ce sens que les candidats de M. Norris ne sont pas assez nombreux pour avoir la majorité contre tous les autres groupes, mais les partisans de M. Norris seront au nombre de vingt ou plus et ils formeront le groupe le plus considérable de la Chambre.

On ne connaît pas encore l'allégeance politique des dix députés de la ville de Winnipeg. On croit qu'il y aura trois députés ouvriers, trois députés ministériels, et deux conservateurs. On dit que la moitié des candidats des comités de Winnipeg ont perdu leur dépôt.

DANS LE
MONDE OUVRIER

Dans le monde ouvrier la sensation du jour est la décision prise par les barbiens et les maîtres-barbiens de hausser à 50 sous le prix d'une coupe de cheveux, ce dont nous parlons dans une autre colonne. La prévention de la grève chez les employés de l'aqueduc, qui ont aussi obtenu une augmentation, est un autre des faits saillants de la journée d'hier.

On signale d'Halifax que le ministre du Travail de la Nouvelle-Ecosse, a réussi à prévenir une grève parmi les mineurs. Cette résolution fut prise après que les ouvriers en fissent venus à l'entente de soumettre leur différend à une commission spéciale chargée d'examiner les points en litige. Un groupe d'ouvriers voulaient que l'on soumette leur cause à une commission royale, ce qui n'allait pas à la majorité.

CONVOCATIONS

M. A. Gariépy, secrétaire de l'Union des cigariers a rendu public l'avis de convocation suivant : "Une assemblée spéciale de l'union des cigariers aura lieu mercredi soir pour voter sur les amendements proposés à la dernière convention en avril dernier."

Une assemblée régulière des valisiers aura lieu ce soir. Un rapport sera voté pour être envoyé à la prochaine réunion de la Fédération américaine du Travail à Philadelphie.

Les employés de bureaux, les employés de tramways auront également leur assemblée ce soir, dans leur local ordinaire.

Au local 134 des Charpentiers-ménisiers, les nouveaux officiers élus lors de la dernière réunion sont les suivants : président, M. Arthur Blais; vice-président, M. Ernest Blais; secrétaire archiviste, M. Pierre Lefebvre; secrétaire financier, M. J. A. Roy; secrétaire trésorier, M. E. Tisdell.

Les obsèques de
sir A.-B. Routhier

Québec, 30 (D.N.C.). — Au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, à la basilique, ont eu lieu, ce matin, les funérailles de feu sir A.-B. Routhier, décédé dimanche à Saint-Jérôme-le-Bains.

Une foule nombreuse suivait le corps qui a été transporté de la chapelle des Pères du Sacré-Cœur, rue Sainte-Ursule, où il était exposé, jusqu'à la basilique.

La levée du corps a été faite par M. le chanoine Laflamme, curé de la basilique, et le service a été chanté par Mgr Routhier, grand vicaire d'Ottawa, assisté de M. l'abbé Corbeil, de La Tuque, et de M. l'abbé T. Chaumont, de Sainte-Thérèse. S. E. le cardinal Bégin a chanté le *Liberia*. La basilique était comble.

L'inhumation a eu lieu au cimetière Belmont.

Ville saccagée
par des brigands

Kingston, la Jamaïque, 30 (S. P. A.). — La capitale de l'île d'Haïti, Port-au-Prince, a été saccagée par une bande de brigands. Plusieurs édifices ont été incendiés. On dit que les raiders voulaient renverser le premier ministre de la république haïtienne.

IL Y A TROP
D'EXAMENS

LES INGENIEURS CIVILS DE LA VILLE PROTESTENT CONTRE L'ABUS QUE L'ON EN FAIT À LA COMMISSION DU SERVICE CIVIL MUNICIPAL. — LES POLICIERS — DIVERS.

Les ingénieurs civils à l'emploi de la ville protestent contre cette politique de faire subir des examens à tout propos, pour remplir les vides créés par le départ d'employés. Ainsi, aujourd'hui même, subissent un examen, chez M. Gaudet, les aspirants à la position d'assistant-surintendant de la voirie, poste que remplissait M. Painchaud, démissionnaire.

Le poste doit être rempli par un ingénieur civil, et tout ingénieur, comme tel, est qualifié dès qu'il possède son brevet, disent-ils, et c'est bien inutile de faire subir de nouveaux examens; et bien plus, c'est humiliant de passer par une pareille décision des commissaires. On se demande parmi eux si un mécanicien, un avocat ou un notaire, nouvellement engagé par la ville, doit subir des examens devant la commission du service civil, afin d'être jugé digne d'être nommé pour remplir la fonction. C'est le comble du ridicule s'il en est ainsi.

Les ingénieurs, mécontents, ne s'en tiennent pas à une protestation platonique; ils en ont appelé déjà auprès de l'Association professionnelle des ingénieurs civils de la province de Québec et se proposent également de porter la question au comité exécutif de l'Institut des ingénieurs du Canada, dont M. R. A. Ross, commissaire, est président.

Au lieu des examens, que l'on adopte donc le système des promotions, réclament-ils, et tout le monde sera satisfait.

CHEZ LES POLICIERS

M. Décaray a tenu une conférence hier, avec les représentants des policiers, au sujet du relèvement de leurs salaires. On a considéré avec les dernières classes des policiers, la quatrième et la cinquième, spécialement, sont bien peu rétribuées en compensation du travail qu'elles accomplissent; et le coût de la vie se fait sentir pour eux encore plus lourdement.

Le président de la commission a trouvé un moyen terme, et en même temps, un adoucissement à leur sort en élevant le grade des policiers de ces deux dernières classes. Cent cinquante hommes se trouvent affectés par les changements.

La cinquième classe d'agents reçoit actuellement un salaire de \$1,080; la deuxième, \$1,176. La nouvelle distribution portera ces salaires à \$1,176 et à \$1,272 respectivement.

L'an prochain, M. Décaray promet à tous les policiers, une augmentation générale, à même le nouveau budget et probablement aussi à même les nouvelles taxes.

LA CONSTRUCTION

Au cours du mois de juin, les permis de construction ont atteint une valeur de \$3,000,000, dont plus de \$2,000,000 de constructions nouvelles.

C'est un des plus beaux mois de l'année et un record que dépassent à peine les années prospères de 1911-12.

DIVERS

Le premier contingent d'enfants des écoles de la Commission scolaire, partira vendredi, pour la Colombie Grèves, à Contrecoeur, passer une vacance de trois semaines. Cent soixante enfants en font partie; autant suivront de trois semaines en trois semaines jusqu'à la fin des vacances. M. l'abbé Ernest Savignac, p.s.s., dirigera la colonie, assisté d'une quinzaine de séminaristes.

Le comité de tuberculose du Conseil supérieur d'hygiène a jeté ses plans de campagne et prépare un rapport de l'organisation de la campagne antituberculeuse, pour la prochaine réunion du Conseil, laquelle aura lieu dans les premiers jours de juillet. On a compulsé déjà tous les règlements provinciaux et municipaux se rapportant à la question.

— Demain soir, la fanfare des terrains de jeu donnera un grand concert au parc Lafontaine sous la direction de M. J. D. Pleau.

Une seule union

Chicago, 30. — (S.P.A.) — A une réunion, à laquelle assistaient 105 délégués des unions locales de cheminots, il a été proposé que tous les employés de chemins de fer forment une seule union (one big union).

Une Amnistie
en Palestine

Londres, 30. — (S.P.A.) — Sir Herbert Samuel se propose de commémorer sa nomination au poste de Haut commissaire anglais en Palestine en proclamant l'amnistie de tous ceux qui sont condamnés pour avoir pris part aux émeutes de Jérusalem.

La défense des
côtes d'Espagne

Madrid, 30. — (S.P.A.) — Durant l'été, le premier ministre Dato travaillera à compléter le projet de défense côtière de l'Espagne. Le gouvernement espagnol construira d'abord une escadre qui comprendra plusieurs navires qui jaugeont 30,000 tonnes chacun.

VOTE SUR LA
PROHIBITION

LA CONVENTION DEMOCRATE A SAN FRANCISCO REFUSE D'INCLURE DANS LE PROGRAMME ELECTORAL LA LUTTE À LA PROHIBITION. — LE CHOIX DU CANDIDAT AUJOURD'HUI.

San Francisco, 30. — (S.P.A.) — Le sous-comité de neuf membres qui s'occupe de rédiger un projet de programme électoral démocrate a rejeté la proposition d'inclure dans ce programme la lutte contre la prohibition. Le vote concernant cette question de prohibition a été secret mais on dit que le vote en faveur de la prohibition a été de 2 contre 1.

San Francisco, 30. — (S.P.A.) — Le congrès démocrate commencera aujourd'hui sa besogne importante du choix d'un candidat démocrate à la présidence des États-Unis. Les discours de présentation des candidats sont limités à 20 minutes, les discours d'appui sont limités à 5 minutes et pas plus de trois orateurs ne pourront porter la parole en faveur d'un candidat. Tout candidat n'aura donc que 35 minutes au plus pour être loué par ses partisans.

Le Dr Burrus Jenkins, de Kansas City, proposera M. McAdoo comme candidat à la présidence des États-Unis. Les amis de M. McAdoo lui ont présenté toute liberté aux membres du congrès de voter en faveur du genre de M. Wilson. Jusqu'ici M. McAdoo n'a pas pu se présenter.

Les partisans de ce dernier disent que leur homme obtiendrait 300 votes au premier tour de scrutin.

Les trois candidats qui sont au premier plan du congrès démocrate sont : M. Wm. McAdoo, le procureur-général Palmer et le gouverneur Cox. Lorsqu'on parle de candidat inconnu (dark horse) on mentionne le vice-président Marshall, M. John Davis et M. Homer Cummings.

LA REDACTION DU PROGRAMME

San Francisco, 30. — (S.P.A.) — Le sous-comité du programme électoral a continué à discuter, ce matin, les différents projets qui sont proposés par la Maison Blanche. Tout porte à croire que le sous-comité se dispersera sans avoir terminé la rédaction du programme électoral.

San Francisco, 30. — (S.P.A.) — La rédaction du programme électoral du parti démocrate n'est pas encore terminée. On s'attend à ce que le programme définitif soit présenté au congrès, demain. Le comité de rédaction du programme a siégé encore, cet avant-midi. Les deux questions qui embarrassent le plus le comité sont la prohibition et la Ligue des nations. Quant à cette dernière question, on dit qu'elle est presque réglée. La prohibition est la bête noire du congrès. Certains sont en faveur de la vente libre des vins et de la bière. D'autres tiennent pour la prohibition totale. Le secrétaire d'Etat Colby est en faveur de la dernière mesure.

HARDING ET COOLIDGE SE
CONCERTENT

Washington, 30. — (S.P.A.) — Le sénateur Harding et le gouverneur Coolidge se sont rencontrés pour la première fois aujourd'hui depuis que le congrès républicain les a nommés comme candidats. Le gouverneur Coolidge est arrivé à Washington hier après-midi. Le sénateur Harding l'a reçu à déjeuner, ce matin. Les deux candidats ont discuté les idées qui devront être mises dans les discours qu'ils prononceront à l'ouverture de la campagne électorale.

CONGRÈS SCOLAIRE
À NEW-YORK

PLUSIEURS AMÉRICAINS ET ÉVEQUES AMÉRICAINS Y ASSISTENT.

New-York, 30. — Le dix-septième congrès annuel de la *Catholic Educational Association* s'est ouvert, à 9 heures, ce matin, par la célébration d'une grand-messe à la cathédrale Saint-Patrice. Mgr Patrick Hayes, archevêque de New-York, a porté la parole. La première séance du congrès a eu lieu ensuite, sous la présidence de M. l'abbé Thomas Shahan, dans la salle *Cathedral School*.

Ce soir, à 8 heures, aura lieu la première séance publique à l'hôtel Commodore. Mgr Joseph Mooney, président. Les orateurs seront : Mgr Hayes, M. William Guthrie et M. Ruggles. Demain après-midi se fera la séance de clôture dans la salle *Cathedral School*.

Mgr Hayes a déclaré à son clergé que ce congrès des instituteurs catholiques produirait les meilleurs résultats pour la cause de l'enseignement catholique aux États-Unis.

Au séminaire
de Rimouski

Rimouski, 30 (D. N. C.). — Les changements suivants ont été faits à la dernière réunion du conseil du séminaire de Rimouski. M. l'abbé Samuel Langis est nommé assistant-supérieur et directeur spirituel de la communauté. M. le chanoine I.-A. Moreault, directeur du grand séminaire, M. l'abbé L. Roy, ass. directeur du grand séminaire, M. l'abbé F. Danjou, directeur du petit séminaire, M. l'abbé P. Belzile, économiste, M. le chanoine Fort, Charron, supérieur, reste préfet des études et M. l'abbé A. Siros, procureur, M. l'abbé A. Fortin, directeur des cours, l'Institut catholique de Paris et à Rome.

UN DÉPART
INDICATEUR

LA MISSION ANGLAISE AYANT QUITTÉ LA VILLE D'ERIVAN, EN ARMÉNIE, ON COMPREND QUE LES BOLCHEVIKI GAGNENT DU TERRAIN. — FAYCAL A ALP—GRECS ET TURCS

Batoum, Transcaucasie, 30. — (S. P. A.) — La mission anglaise a quitté la ville d'Erivan, en Arménie, le 17 juin. Ce départ a produit un mauvais effet car cela indique que les bolcheviki gagnent du terrain.

EN CRIMÉE

EXTRA SPECIAL
Formes de Chapeaux non-garnies

Mise en vente du solde de tous nos Chapeaux non garnis, dans les nuances de : noir, marine, brun, taupe, copen et vieux rose. Valeurs de 4.00 et 5.00 chacun. Pour le prix unique et très spécial de, chacun.

98c

POUR CETTE VENTE SPÉCIALE NOUS N'ACCEPTONS PAS D'ORDRES PAR TELEPHONE ou PAR POSTE.

AU BON MARCHÉ
JEUDI 1er JUILLET**GRANDE VENTE ANNUELLE DE JUILLET**

NOUS NOUS RESERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS VENDUES A CHAQUE PERSONNE

AVIS

A partir du samedi 3 juillet, nos magasins fermeront tous les samedis ainsi que tous les jours de la semaine à 6 hrs p.m. durant juillet et août.

OFFRES TRES AVANTAGEUSES AU RAYON DES ETOFFES A ROBES**TRES SPECIAL**

1100 verges de Tissus à robes, quadrillé de fantaisie, dans les teintes pâles et foncées. Très jolis tissus pour robes ou jupes. Largeur de 40 pouces. Valeur actuelle de 1.50 la verge. Prix **79c** spécial.

TRES SPECIAL

990 verges de Serge à fond noir avec fines rayures blanches. Largeur de 36 pouces. Valeur actuelle de 1.25 la verge. Pour le prix très spécial de, la verge. **79c**

Cachemire de laine, bleu Joffre et royal seulement. Largeur de 36 pouces. Valeur actuelle de 1.25 la verge. Pour le prix très spécial de, la verge. **79c**

Cordé Russell, pour robes de ville, dans le bleu Alice seulement. Largeur de 36 pouces. Valeur courante de 1.35 la verge. Pour le prix très spécial **79c** de.

Popeline mercerisée, noire, pour robes d'enfants. Largeur de 36 pouces. Valeur actuelle de 1.00 la verge. Pour le prix très spécial de. **79c**

CHAPEAUX DE TOILETTE**TRES SPECIAL**

Plusieurs jolis Chapeaux de toilette, faits de dentelle de crin ou crin uni avec tulle; d'autres en crêpe Georgette ou paille de fantaisie, garnis de fleurs ou fantaisies et ruban. Couleurs : noir, taupe, marine, copen, vieux rose et blanc. Valeurs courantes de 15.00 à 18.00. Pour le prix unique et très spécial de cette vente, chacun. **10.95**

CHAPEAUX POUR FILLETES DE 5 A 14 ANS

Ces Chapeaux sont en paille Milan ou liserée de première qualité, dans les couleurs : noir, marine, brun et blanc. Ils sont garnis d'une bande et pendants de ruban gros-grain. Valeurs régulières de 4.95 et 5.95. Pour le prix unique et très spécial de. **2.95**

AUTRE LIGNE DE CHAPEAUX FAITS A LA MAIN

Ils sont en paille de fantaisie, dans plusieurs différentes formes et couleurs, pouvant convenir à tous les âges. Valeurs courantes de 12.00 à 15.00. Pour le prix unique et très spécial de. **5.95**

CHAPEAUX TEXTILES ET PANAMAS

Quelques douzaines seulement de ces Chapeaux Textiles et Panamas, garnis d'une bande d'organdie nuancée. Valeurs courantes de 2.00 à 3.00. Pour le prix unique et extraordinaire de. **49c**

**EXTRA SPECIAL OFFRE EXTRAORDINAIRE AU RAYON DES RUBANS**

Allée centrale

Superbe Ruban Taffetas, dans les nuances : blanc, bleu pâle, bleu marine, bleu Alice, rose pâle, vieux rose, brun, rouge, jaune et noir. Très bonne qualité. Largeur de 5 pouces. Prix très spécial pour cette vente, la verge. **25c**

BRODERIE**TRES SPECIAL**

2,500 verges de belle Broderie sur lawn et Mousseline suisse pour robes de fillettes. Très grand choix de dessins. Hauteurs de 27 et 45 pouces. Prix très spécial, la verge. **1.49**

Broderie sur bon lawn pour cache-corsets, volants de jupons ou garniture de lingerie. Largeurs de 6, 9 et 18 pouces. Prix réduit, la verge. **39c**

DENTELLE

Dentelle et Insertion, imitation Filet, Valenciennes à mèche ronde et carrée. Largeurs assorties pour lingerie de coton. Prix, la verge. **15c**

Dentelle, imitation Torchon, (genre Cluny ombré) filet. Largeurs de 2 et 3 pouces. Prix pour cette grande vente, seulement, la verge. **22c**

All-over, sur tulle oriental blanc et noir, pour empiècement de robes. Largeur de 18 pouces. Prix réduit pour cette vente, la verge. **39c**

EXTRA SPECIAL**Superbes Blouses en Crêpe de Chine et Crêpe Georgette**

VALEURS COURANTES DE 10.00 A 12.00 POUR 6.75



Ces Blouses sont en crêpe Georgette, crêpe de Chine ou soie Habutai de haute qualité, dans les plus belles nuances à la mode pour l'été telles que : z-phir, vieux rose, mais, moth, rose-thé, pécane, gris-argent, eagle, bleu des Alpes, blanc, marine et noir. Grand choix de modèles. Garnitures de fins et larges remplis, riche dentelle et points ajourés. Plusieurs de ces Blouses sont brodées à la main. Toutes les tailles de 36 à 44 de buste. Valeurs de 10.00 et 12.00. Pour le prix unique et spécial de, chacune **6.75**

TRES SPECIAL**Blouses en Marquise, Voile ou Mousseline. Valeur de 3.50 et 4.00 pour 2.89**

Grande variété de modèles et magnifiques dessins de broderie. Collet et manches dans les derniers styles. Garnitures de remplis, points ajourés et jolie dentelle. Grandeurs de 36 à 44. Valeurs courantes de 3.50 et 4.00. Pour le prix très spécial et unique de, chacune. **2.89**

**TRES SPECIAL Lot Jupes Blanches, chacune 98c**

Jolies Jupes blanches en reps, duck et Jean. Plusieurs modèles. Quelques-unes avec boutons et boutonniers de haut en bas. Fronces à la taille, poches et ceinture. Tailles de 23 à 29. Prix très spécial, chacune. **98c**

SOLDE DE JUPES A 6.98

Elles sont en soie, popeline, moirée ou serge. Plusieurs jolis modèles "Tailleur" et autres de fantaisie. Grand choix de nuances. Tailles de 26 à 32. Prix unique et très spécial pour cette vente, chacune. **6.98**

JUPES POUR L'ETE A 1.98

Jupes de Plaid, dans diverses nuances. Convenables pour la saison d'été et les vacances à la campagne. Tailles de 26 à 32. Prix spécial, chacune **1.98**

TRES SPECIAL AU RAYON DU TAILLEUR

Solde de nos habits lavables en guingam rayé bleu et blanc, rose et blanc, gris et blanc. Ages de 2 1/2 à 6 ans. Pour le prix très spécial de, chacun. **1.08**

Habits en tweed brun rayé, style "Norfolk". Culottes bouffantes. Grandeurs de 12 à 16 ans. Prix spécial, l'habitement. **6.38**

EXTRA SPECIAL 150 ROBES POUR FILLETTES

Valeur de 3.00 chacune. Pour. **1.98**

Ces Robes sont en chambray ou indienne, unies et rayées. Style empire ou avec ceinture à la taille. Nuances pâles. Jolies garnitures. Ages de 6 à 14 ans. Valeur courante de 3.00 chacune. Pour le prix extraordinaire, de, chacune. **1.98**

REDUCTIONS SPECIALES POUR CETTE VENTE AU**RAYON DE LA SOIERIE****TRES SPECIAL**

1175 verges de SOIES DE FANTAISIE, dans de jolis dessins et coloris, très appropriées pour robes et jupes de robes. SOIE TAFFETAS CHIFFON avec rayures et quadrillés, dans les nuances demi-foncées et quelques-unes foncées. Bonne qualité. Largeur de 36 pouces. Valeur courante de 3.00 la verge. Pour le prix unique et très spécial de cette vente, la verge. **1.69**

SOIE TUSSAH DE FANTAISIE

1,000 verges de Soie Tussah de fantaisie, Shantung unie et Crêpe artificiel. Tissu soie et coton. Dessin de même nuance. Tissu léger et très employé pour robes de maison, blouses et kimonos. Largeur de 36 pouces. Valeur courante de 1.25 la verge. Pour le prix très spécial de, la verge. **79c**

SOIE "LOUISINE"

700 verges de Soie Louise, avec petits pois de soie de même nuance sur fond : tête de nègre, bleu pâle, bleu marine, prune et blanc. Très joli tissu pour robes de ville, blouses et robes de maison. Largeur de 36 pouces. Valeur courante de 2.00 la verge. Pour le prix très spécial de. **1.29**

LA PLUS GRANDE VENTE ECONOMIQUE DANS LES**Tissus Lavables****TRES SPECIAL****3,800 Verges de Voile et Marquise de Fantaisie**

Valeurs de 1.00 et 1.25 la verge. Pour **79c**

Grande variété de très jolis dessins de pois, fleurs et rayures en couleurs sur fond blanc. Très appropriés pour robes d'été ou blouses légères, ainsi que pour robes de fillettes. Largeur de 36 pouces. Valeurs courantes de 1.00 et 1.25 la verge. Pour le prix unique et très spécial de cette vente, la verge. **79c**

GUINGAN "LIBERTY"**2,500 Verges de Guingan "Liberty"**

Joli choix de dessins de plaids. La grande demande pour robes de fillettes et peignoirs. Largeur de 27 pouces. Valeur régulière de 45c la verge. Pour le prix très spécial de. **28c**

2 Valeurs Spéciales dans les Cotons

800 verges de Coton circulaire pour oreillers. Beau fini toile, sans apprêt. Fabrication canadienne. Largeur de 40 pouces. Valeur réelle de 75c la verge. Pour le prix très spécial **59c** de.

1,000 verges seulement de Coton à draps, blanc. Beau fini ; fabrication canadienne. Belle occasion pour les hôtels et les maisons de pension. Largeur de 2 1/4 verges (9-4). Valeur courante de 1.10 la verge. Pour le prix très spécial de. **87c**

TRES SPECIAL**Au Comptoir des Gants pour Dames**

Grand choix de Gants "Mousquetaire", en dentelle noire ou blanche. Deux boutons pression. Valeur courante de 75c la paire. Pour le prix très spécial de cette vente, la paire **39c**

**TRES SPECIAL****Serviettes de Bain**

Valeurs de 35c et 39c chacune. Pour. **28c**

150 douzaines de Serviettes de bain, en couleurs, avec barres rouges, ainsi que Serviettes "Huckaback", blanches, avec frange. Dimensions : 16 x 32 pouces et 18 x 35 pouces. Valeurs courantes de 35c et 39c chacune. Pour. **28c**

500 Cravates en soie de fantaisie, de couleurs diverses. Forme large des bouts. Grande variété de dessins. Valeur courante de 1.25 chacune. Pour le prix très spécial de. **97c**

Letendre Limitée

625 Ste-Catherine Est, angle MontC6lm

CHOSSES MUNICIPALES

LE CONFLIT
EST ÉVITÉ

LA GREVE MENAÇANTE D'UN PETIT GROUPE D'OUVRIERS DE L'AQUEDEC N'A PAS ÉCLA- TÉ GRACE À LA PROMPTE DÉ- CISION DES ADMINISTRATEURS. — ON LEUR ACCORDE UNE AUGMENTATION. — LE CONSEIL SE REUNIT.

Tout danger de grève a disparu à l'aqueduc, car les cinquante mécontents ont accepté le compromis que leur ont offert les administrateurs.

La ville leur accorde une augmentation générale de deux sous l'heure ce qui porte leurs gages à taux suivants :

répenteurs	68s	de l'heure
pileurs	55s	"
chauffeurs	60s	"
assureurs de charbon	52s 1/2	"

On a pris connaissance des sa- laires payés par douze compagnies de la ville qui emploient la même catégorie d'ouvriers, et on a rétabli l'échelle de salaires des employés de l'aqueduc en proportion.

Le colonel Gaudet a eu une en- trevue hier après-midi, avec les re- présentants des hommes qui se sont déclarés satisfaits de l'offre de la commission. Vers cinq heures, M. Gaudet averti que les em- ployés resteraient à leur poste.

La commission s'était préparée à toute éventualité, et s'appretait à remplacer définitivement les em- ployés qui auraient quitté l'ouvrage. Ils étaient 30 chauffeurs et 10 passeurs de charbon.

SIX RAPPORTS SONT ADOPTÉS

Le conseil a tenu une très courte séance hier après-midi, pour dis- poser des rapports soumis par les administrateurs.

Les échevins ont voté un crédit de \$58,000, pour les trottoirs per- manents du boulevard Saint-Laurent, et un autre de \$145,965, pour les trottoirs de la rue Sainte-Cathe- rine, entre la rue Saint-Laurent et l'avenue Atwater. Dans ce der- nier cas, les échevins Vandaele et Bédard ont été dissidents.

Ils ont adopté aussi les quatre rapports suivants : \$20,000 pour la construction de conduites souter- raines ; \$1,034,77 pour la construc- tion d'un égout, chemin de la Côte Saint-Antoine ; \$21,490 pour un é- gout, rue Colborne, et \$14,000 pour un égout rue Harold.

DES PAROLES DEPLACÉES

M. Desroches se plaint de la com- mission sévère qui ferme la porte de la commission du service civil, dont M. Gaudet est le directeur. Il s'est présenté un jour pour lui par- ler, mais un des employés l'a arrêté au comptoir ; comme il disait qu'il était l'échevin Desroches, l'employé répondit :

"Echevin ou non, vous ne pas- sez pas!"

Et M. Desroches passa quand même en l'écartant de la main et entra de lui-même dans le bureau de M. Gaudet.

LES LOGEMENTS OUVRIERS

L'échevin Brodeur a donné avis que dans un mois de cette date, il proposera la lecture d'un régle- ment à l'effet de remplacer le régle- ment No 723, concernant la construc- tion de logements ouvriers, de façon à ce que le montant de l'em- prunt, au lieu de \$3,000,000 comme stipulé dans le règlement No 723, soit de \$1,000,000, ce qui constitue la part à laquelle la cité de Mont- réal a droit en vertu de la loi provinciale, adoptée à la dernière ses- sion.

CONTRE LES LAITIERS

L'échevin Rubenstein attire de motion pour le rejet d'un amende- ment au règlement No. 105, portant le maximum de l'amende pour les laitiers malhonnêtes de \$40 à \$200, mais comme il n'y avait que douze échevins présents et qu'il en faut seize pour amender ou rejeter un rapport ou un règlement, le projet de règlement resta sur la table. Le règlement en question a déjà été re- jeté par le conseil, à la suite d'une communication de la Chambre de Commerce, demandant que son adop- tion soit déferée jusqu'à la présenta- tion du nouveau règlement du lait, dans lequel devrait être inclus un article fixant à \$200 l'amende pour les laitiers qui ne se conformeraient pas au règlement.

DIVERS

nouveau l'attention de la commis- sion Rubenstein attirée de l'ad- ministration sur le bruit que

continuent de faire les automobiles autour des hôpitaux, la nuit parti- culièrement. Le représentant du quartier St-Laurent mentionne sur- tout le cas de l'hôpital Général où, dit-il, la situation est intolérable.

La commission administrative a prié l'échevin Dixon, qui a fait ré- cemment une interpellation au sujet des exemptions de taxes, de bien vouloir soumettre ses suggestions à la commission qui est à préparer une nouvelle charte.

L'échevin Sansregret se plaint de l'état des trottoirs de la partie nord du quartier Delormier, parti- culièrement rue des Carrières.

On accepte la soumission de la compagnie E. Laurie pour la fourni- ture, au prix de \$14,000 d'une pompe centrifuge et d'un moteur d'induc- tion pour le département de l'aque- duc.

Le docteur David J. Evans, s'ab- sentant de la ville pour un an, a démissionné comme membre de la commission d'hygiène.

La réception aux drapiers d'An- gleterre a coûté \$500 à la cité.

La Commission a voté une in- demnité additionnelle de \$2,000, à chacun des deux pompiers Elie Albert et Joseph Dépatie, blessés au cours de leurs services et invalides.

Le fonds de retraite des papiers leur accorde une somme annuelle de \$150 et de \$96.25 respectivement.

Belles fêtes à la

Rivière-des-Prairies

Des fêtes solennelles ont marqué la journée de dimanche dans la pa- roisse Saint-Joseph de la Rivière des Prairies. Deux prêtres distin- gués NN. SS. Marcel et Azarie Dugas protonotaires apostoliques, les re- naussaient de leur présence. Le premier a chanté la grand'messe avec tous les rites solennels que sa dignité autorisait, le second a fait le sermon de circonstance, s'inspi- rant des nobles vertus et des exem- ples sublimes de saint Jean-Baptis- te, dont on célébrait la solennité, et de saint Joseph, patron de la pa- roisse.

Dans l'après-midi a eu lieu la bé- nédiction d'une statue du Sacré- Coeur et d'une autre de saint Joseph. Cette cérémonie a été présidée par Mgr J. A. Bélanger, prêtre domesti- que, curé de Saint-Louis de France.

Mgr Bélanger, enfant de la paroisse Saint-Joseph, a fait une éloquente allocution, rappelant que l'humble village a eu l'honneur de voir célé- brer pour la première fois le Saint Sacrifice de la messe sur le sol cana- dien. Monseigneur a aussi parlé de la dévotion au Sacré Coeur.

Les fêtes se sont terminées dans la soirée par un beau feu d'artifice. On compte que près de deux mille personnes ont assisté à cette cé- lébration.

M. le curé Arthur Morin et ses fi- dèles paroissiens ont lieu d'être fiers du succès obtenu.

Chemin de fer Pacifique
Canadien

MONTREAL-QUEBEC

Les heures indiquées ici sont celles du temps normal de l'est qui a une heure d'arrière, sur le temps adopté pour l'économie de la lu- mière.

MONTREAL (GARE WINDSOR) ET

QUEBEC

"Le Frontenac", qui quitte Mont- réal, gare Windsor, à 9 h. 45 a.m., tous les jours, arrivant à Québec à 10 h. 15 p.m. Au retour, "Le Frontenac" quitte Québec à 2 h. p.m., tous les jours, arrivant à Montréal, gare Windsor, à 7 h. 15 p.m.

MONTREAL (GARE VIGER) ET

QUEBEC

(Pour l'est)

Les trains quittent Montréal, gare Viger, à 7 h. 30 a.m. et à 4 h. 15 p.m., tous les jours sauf le dimanche, et à 10 h. 45 p.m., tous les jours, arrivant à Québec à 1 h. 55 p.m., à 9 h. 15 p.m. et à 5 h. 30 a.m. respective- ment.

(POUR L'OUEST)

Les trains quittent Québec à 7 h. 50 a.m. et à 4 h. 20 p.m., tous les jours sauf le dimanche, et à 10 h. 45 p.m., tous les jours, arrivant à Mont- réal, gare Viger, à 2 h. 20 p.m., à 9 h. 20 p.m. et à 5 h. 30 a.m. res- pectivement.

"Le Frontenac", qui quitte Mont- réal, gare Windsor, à 9 h. 45 a.m., tous les jours (temps normal de l'est), et, pour le voyage de retour, "Le Viger", qui quitte Québec à 4 h. 20 p.m., tous les jours sauf le diman- che, c'est-à-dire à 5 h. 20 p.m., heu- re de l'économie de la lumière, ac- quièrent beaucoup de popularité.

Les deux trains sont du type le plus moderne, comprenant wagons de première et de seconde classes, wagon-salon-observatoire et wagon- buffet.

TRIBUNAUX CIVILS

AUTOUR D'UN
TESTAMENT

LE JUGE LANE INTERPRETE UNE CLAUSE DU TESTAMENT DE FEU BENFIELD CARTER, c.r., DOMMAGES PARTAGES. — LES TRIBUNAUX EXISTENT POUR QU'ON S'EN SERVE. — LA VILLE CONDAMNÉE.

Le juge Lane a été appelé à se prononcer sur une clause du testa- ment de feu Christopher Benfield Carter, c.r., décédé le 9 août 1906. L'avocat par son contrat de maria- ge, avait avantage sa femme, née Anna Blundon, de \$10,000, mon- tant payable trois mois après sa mort. En son testament, M. Carter avait stipulé que ses exécuteurs devraient mettre \$25,000 de côté et que l'intérêt de cette somme ou les dividendes du placement devraient aller à sa femme, pendant sa vie, aussi longtemps qu'elle resterait veuve, mais qu'au cas d'un nouveau mariage, les \$25,000 reviendraient à la succession. Il s'agissait, en ce procès, d'interpréter cette clause.

L'exécuteur testamentaire de Mme Carter, M. Golstein, réclamait, de la succession Carter, la somme pré- citée et la Cour a dû décider si ce- te somme passait aux héritiers de la femme. Le juge Lane a interpré- té par les circonstances, la clause contestée. M. Carter était un avo- cat habile. S'il avait voulu que les \$25,000 mentionnés en cet article passent aux héritiers de sa femme il l'aurait déclaré aussi expressément qu'il l'a fait pour les \$10,000. L'ac- tion de Golstein a été renvoyée avec frais.

A LA SUITE D'UNE COLLISION

M. MacLennan vient de rendre plusieurs jugements en Cour su- périeure. J. A. Charest, confiseur, ré- clamait de la compagnie des tram- ways, la somme de \$629.11, pour dommages résultant d'une collision survenue entre une voiture de pa- tissier chargée de gâteaux de noces et un tram. La preuve a démontré que les dommages ne s'élevaient qu'à \$529. Les deux parties ayant été en faute, le juge a partagé les dommages. La compagnie devra payer \$250. Le charretier a été né- gligent en passant devant un tram en mouvement et le wattman n'a pas employé tous les moyens re- quis pour arrêter sa voiture.

TOUS DEUX DEBOUTÉS DE LEUR

ACTION

Alfred Charette et Ernest Delisle ont été déboutés de l'action qu'ils avaient dirigée contre Charles M. Mone dont il réclamait, le premier, \$285.15 et le second \$150. Les de- mandeurs réclamaient pour dom- mages subis par eux, à la suite d'un accident d'auto et de motocyclette survenu sur le chemin Édouard VII. Ernest Delisle réclamait au nom de son fils mineur qui se trou- vait sur la motocyclette et dont la preuve a démontré qu'il avait été très imprudent.

LE DEMANDEUR L'EMPORTE

J. A. Valade a eu gain de cause dans une action dirigée contre J. M. Godbout. Le demandeur récla- mait \$623.85, solde d'une somme due à la suite d'une vente annulée une semaine seulement après le contrat.

RECOURS OUVERT A TOUS

La Cour d'appel a confirmé le ju- gement de la cour supérieure dans la cause de Carl C. Brandt contre Mathias Birker. En première instan- ce, le juge avait renvoyé l'action du demandeur qui réclamait des dom- mages intérêts à la suite d'une fau- sse arrestation. Le juge en chef a déclaré qu'un homme qui a des rai- sons valables de porter une plainte, si l'accusé est ensuite libéré, n'est pas tenu de payer des dommages. La loi facilite le recours aux tribunaux et il est de l'intérêt général que ce recours reste ouvert à tous.

LA VILLE PAIERA

Les cinq juges ont maintenu l'ap- pel de l'agent de police Archambault d'un jugement de la cour supérieure qui a condamné conjointement une cause de la ville à payer à Lucie Mon- geon, la somme de \$500, montant d'un clamé pour dommages subis à la suite d'une arrestation causée par une fausse information. Le juge en chef a dit que l'action de cette dame con- tre le policier ne saurait être main- tenue, parce qu'il avait des motifs raisonnables d'agir ainsi. Jugement de première instance infirmé quant à l'agent Archambault.

M. Lamothé a fait remarquer que la question n'était pas la même pour la cité. Il a dit que le département de la police avait en tort de consi- dérer la plaignante comme si l'accu-

saux cuivres artistiques, et près du- quel est un berceau tout tapissé de tulle et de soie azurée, la soeur de Germaine est étendue. On frappe, et la jeune fille au regard un peu sombre se dirige, des son en- trée, vers la frêle nacelle où dort le poupon.

En contemplant la petite figure grimaçante, son front s'apaise. Sa main vive se fait douce comme une aile d'ange pour arranger le minuscule oreiller qui est un peu de tra- vers. Puis, très maternelle sans le savoir, elle met un long baiser et une larme sur le poing mignon de- passant un peu la manche brodée de la brassière.

Ton charmant époux vient en- core de me sermonner. Tu vas en- tendre un chapitre à mon sujet! La jeune femme sourit, attire à elle la jolie tête de sa petite soeur et demande :

— Qu'as-tu encore débité à ce pauvre Paul? Parions qu'il a mal- mené un de tes auteurs favoris?

— Il en est bien incapable! En ce moment il se soucie fort peu de ce que je préfère. Mais il s'était mis dans la cervelle, tu le sais bien, de m'enchaîner à son ami le lieute- nant Gaëlle. Et comme je ne veux pas passivement ce que veut Mon- sieur ton mari, mon dévoué tuteur,

il m'a dit que j'étais folle et ridi- cule. Je l'exaspère, quoi! Et je vous gêne sans doute!

— Oh! soeurlette, peux-tu dire! René est très bon, Paul a une abso- lue confiance en lui, bien qu'il soit son aîné et...

— Allons, toi aussi! mais c'est à en perdre la tête, en effet! Canoni- sée-le donc, votre oiseau rare qui a nom René, mais laissez-moi tran- quille! D'ailleurs, Paul m'a dit ce soir assez de parole désagréables pour que je m'en souviensse long- temps.

— Germaine, ma petite Germaine, c'est par affection qu'il t'a parlé un peu durement, peut-être! Paul s'empare vite, tu l'exécutes souvent, conviens-en; mais suis bien sûre que nous n'avons en vue que ton bonheur, nous l'aimons tant!

— Mon bonheur! Je suis capable, s'il existe, de le trouver seule, à ma guise! Et je suis bien persuadée, ma chère, qu'il n'aura ni les idées ni les goûts de votre prétendant de choix! Au revoir, bonne nuit!

Et la voix mutine fredonne dou- cement, à cause du berceau qui tremble :

— De saint René, délivrez-moi, Seigneur!

IV

SIX MOIS PLUS TARD

"On se retourne un soir, sur la route suivie."

Il fait froid, la nuit tombe. [on est seul... Pauvre vie!]

(Charles Guérin)

Londres.

"Ma chère Marie,

"Je suis sûre que vous me croyez perdue et damnée, parce que l'ou- tre-Manche! Mon digne beau-frère me pleure peut-être déjà, qui sait... Il doit respirer à l'aise, toutefois, puisque enfin affranchi de ma tu- telle. Je suis bien certaine que le jour de mes vingt et un ans il a dé- posé un billet bleu dans le tronc de saint Antoine de Padoue en recon- naissance de sa tranquillité retrou- vée..."

"Je suis très bien installée à la pension-hôtel où miss Moreckett m'avait retenu une chambre spa- cieuse pourvue de tous les confort- s possibles."

"Je n'ai pas encore eu le temps de l'écrire, sauf la dépêche exigée par ton anxiété 'maternelle' ni même celui de regretter une minute la France et ses indigènes!"

"Quelle sans coeur, cette Ger- maine! devez-vous penser. Peut- être avez-vous raison pour une fois! C'est gênant, un coeur, à no-

TENEZ FERME à la SANTE
Recourez aux Excel-
lentes Propriétés For-
tifiantes du
NUXATED IRON

(Fer Nuxaté)

Rien ne s'envole aussi facilement que la SANTE. A moins que vous ne teniez ferme à la SANTE et que vous ne fassiez tous les efforts voulus pour tenir votre sang pur, rouge et riche en fer, il peut arriver un temps où il ne vous restera à faire que de SOUHAITER d'avoir un peu plus tôt, Le Nuxated Iron (Fer Nuxaté) aide à renforcer les nerfs, à restaurer les fluides siccités et à créer du sang rouge, de la force et de l'enduran- ce. Plus de quatre millions de personnes s'en servent annuellement. Chez tous les phar- maciens.

LA FORTUNE DE

SIR WILFRID

LAURIER

Ottawa, 30. — Les cours supé- rieures de la province de Québec ont déjà accordé la vérification du testament de sir Wilfrid Laurier ; mais, vu qu'une partie de la suc- cession se trouve dans la province d'Ontario, une seconde justification testamentaire est nécessaire dans cette province.

L'ex-premier ministre laisse une fortune de \$163,682.17. Sur ce mon- tant, \$15,700.27 se trouvaient placés dans la province d'Ontario.

Toute la succession du chef du parti libéral va à sa femme, qui est constituée légataire universelle.

Le titre de la maison que sir Wilfrid occupait, avenue Laurier, n'é- tait pas à son nom.

Le testament du vieil homme d'Etat est caractéristique : il ne contient que trois ou quatre para- graphes de quelques lignes cha- cun.

L'acte notarié est simple et mo- deste, ne laissant guère deviner qu'il est le testament d'un des plus grands hommes d'Etat du Canada, au cours du dernier demi-siècle.

M. Laurier s'y désigne simplement comme avocat et il signe "Wilfrid Laurier", 27 juillet 1912.

Le testament nommé Louis-Phi- lippe Brodeur, juge de la Cour su- périeure du Canada, et Frédéric-L. Bourque, avocat, de Montréal, ses exécuteurs testamentaires.

La demande de vérification tes- tamentaire pour l'Ontario est faite par M. Robert Laurier, d'Ottawa, neveu de sir Wilfrid.

Bien que l'on ne puisse dire que sir Wilfrid Laurier était un homme riche, il avait placé un tiers de sa richesse en obligations de l'Em- pire de la Victoire, soit \$50,000.

Nous connaissons des enfants qui, chaque année, accomplissent des actes de courage pour être assidus aux classes. Ce sont ces beaux ges- tes que la Ligue de Colonisation a voulu que l'on ne récompense.

Grâce tout particulièrement au zèle patriotique du département de l'Instruction publique, du Ralli- ment catholique et français, du Mes- sager Canadien du Sacré-Coeur et de la librairie Granger de Montréal, des livres et divers souvenirs ont été donnés en prix à un certain nom- bre d'enfants. Quelques semaines auparavant des grains de semence pour un millier de piastres avaient été distribués gratuitement aux co- lons débutants et illettrés. Quand on songe à l'importance de la colo- nisation, aux difficultés premières du défrichement, on comprend qu'on ne saurait trop faire pour aider cet- te oeuvre vitale à cette heure de crise économique et sociale. La Li- gue, qui fait office d'une Société de Saint-Vincent de Paul auprès des co- lons pauvres a encore d'autres moyens pratiques de les aider et de les encourager et elle invite tous ceux qui ont à coeur le développe- ment de notre domaine rural de lui prêter leur concours soit en contri- buant d'une façon ou d'une autre, soit en se faisant inscrire comme membre honoraire ou actif. On s'adresse au secrétaire de la Ligue Nationale de Colonisation, 39, rue Saint-Jean, immeuble de la Métropo- litaine, Québec.

M. Morden nous quitte

M. Grant Morden, député et prin- cipal acteur dans l'affaire du mer- cer de la British Empire Steel Cor- poration, s'embarque jeudi à New- York pour retourner en Angleterre.

Grant Morden s'est déclaré enchan- té du résultat de ses pourparlers. Il a ajouté que son travail était prati- quement terminé au Canada et qu'il lui reste qu'à voir ses co-asso- ciés en Angleterre et ce trust de- viendra une réalité prochainement.

M. Morden reviendra au Canada vers la fin de l'été pour voir aux derniers arrangements.

MONTREAL ET ST-EUSTACHE

Jeudi, 1er juillet. — Un train spé- cial quittera St-Eustache à 7.15 p.m. et arrivera à la gare Viger à 8.30 p.m., arrêtant à toutes les gares in- termédiaires.

Un train spécial quittera la gare Viger à 9.45 p.m. et arrivera à St-Eustache à 11 p.m., arrêtant à toutes les gares intermédiaires.

Jeudi, 1er juillet. — Le train 457 quittant Place Viger à 3.10 p.m., pour Mont Laurier, aura un wagon-salon jusqu'à Labelle.

Un train spécial quittera la gare Viger à 3.20 p.m., pour Labelle, ar- rêtant à Mile-End, Ste-Adèle et toutes les gares plus au nord.

Un autre train spécial quittera la gare Viger à 4.50 p.m., pour Labelle, arrêtant à Mile-End, Piedmont et toutes les gares plus au nord.

Jeudi, 1er juillet. — Un train spé- cial quittera la gare Viger à 8.30 a.m., pour Ste-Agathe, arrêtant au Mile-End, St-Jérôme et toutes les gares plus au nord, Belisle's Mill excepté.

Un train spécial quittera Labelle à 4.45 p.m., pour la gare Viger, ar- rêtant à toutes les gares jusqu'à Ivy compris aussi à Mile-End.

Un train spécial avec wagon-salon quittera Labelle à 5.50 p.m., et ar- rivera à la gare Viger à 9.40 p.m., ar- rêtant à toutes les gares jusqu'à Shawbridge, compris aussi à Ste- Thérèse et Mile-End.

Un train spécial quittera St-Jérôme à 8.35 p.m., et arrivera à la gare Viger à 10 p.m., arrêtant à toutes les gares intermédiaires jusqu'à Ste-Rose compris, aussi à Bordeaux et Mile-End.

Jeudi, 1er juillet. — Un train spé- cial quittera St-Eustache à 7.15 p.m. et arrivera à la gare Viger à 8.30 p.m., arrêtant à toutes les gares in- termédiaires.

Un train spécial quittera la gare Viger à 9.45 p.m. et arrivera à St-Eustache à 11 p.m., arrêtant à toutes les gares intermédiaires.

Jeudi, 1er juillet. — Un train spé- cial quittera St-Eustache à 7.15 p.m. et arrivera à la gare Viger à 8.30 p.m., arrêtant à toutes les gares in- termédiaires.

Un train spécial quittera la gare Viger à 9.45 p.m. et arrivera à St-Eustache à 11 p.m., arrêtant à toutes les gares intermédiaires.

Jeudi, 1er juillet. — Un train spé- cial quittera St-Eustache à 7.15 p.m. et arrivera à la gare Viger à 8.30 p.m., arrêtant à toutes les gares in- termédiaires.

Un train spécial quittera la gare Viger à 9.45 p.m. et arrivera à St-Eustache à 11 p.m., arrêtant à toutes les gares intermédiaires.

Jeudi, 1er juillet. — Un train spé- cial quittera St-Eustache à 7.15 p.m. et arrivera à la gare Viger à 8.30 p.m., arrêtant à toutes les gares in- termédiaires.

Un train spécial quittera la gare Viger à 9.45 p.m. et arrivera à St-Eustache à 11 p.m., arrêtant à toutes les gares intermédiaires.

Jeudi, 1er juillet. — Un train spé- cial quittera St-Eustache à 7.15 p.m. et arrivera à la gare Viger à 8.30 p.m., arrêtant à toutes les gares in- termédiaires.

Un train spécial quittera la gare Viger à 9.45 p.m. et arrivera à St-Eustache à 11 p.m., arrêtant à toutes les gares intermédiaires.

Jeudi, 1er juillet. — Un train spé- cial quittera St-Eustache à 7.15 p.m. et arrivera à la gare Viger à 8.30 p.m., arrêtant à toutes les gares in- termédiaires.

Un train spécial quittera la gare Viger à 9.45 p.m. et arrivera à St-Eustache à 11 p.m., arrêtant à toutes les gares intermédiaires.

Jeudi, 1er juillet. — Un train spé- cial quittera St-Eustache à 7.15 p.m. et arrivera à la gare Viger à 8.30 p.m., arrêtant à toutes les gares in- termédiaires.

Un train spécial quittera la gare Viger à 9.45 p.m. et arrivera à St-Eustache à 11 p.m., arrêtant à toutes les gares intermédiaires.

Jeudi, 1er juillet. — Un train spé- cial quittera St-Eustache à 7.15 p.m. et arrivera à la gare Viger à 8.30 p.m., arrêtant à toutes les gares in- termédiaires.

Un train spécial quittera la gare Viger à 9.45 p.m. et arrivera à St-Eustache à 11 p.m., arrêtant à toutes les gares intermédiaires.

Jeudi, 1er juillet. — Un train spé- cial quittera St-Eustache à 7.15 p.m. et arrivera à la gare Viger à 8.30 p.m., arrêtant à toutes les gares in- termédiaires.

Un train spécial quittera la gare Viger à 9.45 p.m. et arrivera à St-Eustache à 11 p.m., arrêtant à toutes les gares intermédiaires.

Jeudi, 1er juillet. — Un train spé- cial quittera St-Eustache à 7.15 p.m. et arrivera à la gare Viger à 8.30 p.m., arrêtant à toutes les gares in- termédiaires.

Un train spécial quittera la gare Viger à 9.45 p.m. et arrivera à St-Eustache à 11 p.m., arrêtant à toutes les gares intermédiaires.

Magasins Fermés
Demain

FÊTE de la CONFÉDÉRATION

Durant Juillet et Août,
nos magasins seront
fermés tous les samedis

Goodwin's
LIMITED

SUBDIVISION TROIS-RIVIERES

Jeudi, 1er juillet. — Le train No. 355 dû à la gare Viger à

La Vie Sportive

L'OUVERTURE DE LA RÉUNION À MAISONNEUVE

UNE FOULE NOMBREUSE S'EST RÉUNIE À LA PISTE DU LONDON JOCKEY CLUB, HIER APRÈS-MIDI, — DE BELLES COURSES.

Le London Jockey Club a brillamment inauguré sa première réunion, hier après-midi, à Maisonneuve, et en dépit de la température, plus ou moins certaine, avant l'heure des courses, près de 4,000 fervents du turf s'étaient rendus à la piste.

La quatrième course, d'une distance d'environ cinq furlongs, ouverte aux coureurs de la division des trois ans et plus, était considérée comme principale épreuve à l'affiche et Dainty Lady, de l'écurie Baldwin, a renversé tous les calculs lorsqu'il triompha de ses adversaires, y compris le favori Back Bay. Taylor qui le montait, lui fit prendre la première place au signal du départ et en lui faisant manœuvrer du terrain le long du parcours, l'emporta par plus de trois longueurs sur le favori Le descendant de Rubicon a aussi fait une belle course, mais il ne fut pas secouru assez tôt pour réellement forcer le vainqueur à se dépenser. Phedoden s'est classé troisième. Dainty Lady avait été ni plus ni moins oubliée de la plupart des preneurs, car ceux qui avaient parié sur ses chances retirèrent \$35.00 sur un pari de \$2.

Dans la première course, d'une distance de six furlongs, ouverte aux coureurs de la vieille division, Sand River II n'eut pas grand difficulté à disposer de ses adversaires. Atkinson lui fit prendre la première place au signal du départ et lorsque les coureurs passèrent sous le fil, il menait par plus de deux longueurs. Olive Jams fut bon deuxième et White Haven s'assura le troisième rang. Le favori, le Dr Hall, le favori, mais piloté par Davis, restait en quatrième position.

La deuxième course, d'une distance de six furlongs, qui réunissait un groupe de "sprinters" de la vieille division, a été remplie d'émotions. Au premier départ, la plupart des partants étaient tête à tête et Pie tomba. Ella Jennings, qui venait immédiatement après, fit la culbute. Hunt qui pilotait le premier en fut quitte pour une bonne peur, mais Dawson fut fortement secouru et resta étendu sans connaissance sur la piste. On se porta immédiatement à son secours, pour lui prodiguer les premiers soins, croyant qu'il était gravement blessé, mais heureusement, le Dr Tessier constata qu'il n'y avait rien de sérieux. Dawson eut l'épaule disloquée en tombant mais il n'est pas en danger. A tout événement, sa blessure l'empêchera de courir pendant quelques semaines. La course fut gagnée par Waldo J., un négro, qui rapporta plus de six pour un à ceux qui avaient parié sur ses chances, avec Juanita II, le favori, en deuxième et Fairy Prince, comme troisième.

Dans la troisième course, d'une distance de six furlongs, ouverte aux coureurs de la vieille division, Lady Betty a facilement triomphé de ses adversaires. Bullcroft, qui montait Mondaine, fit tous les efforts possibles pour améliorer sa position, mais il dut se contenter de la deuxième part de la bourse, tandis que Pleasure Bent fut toujours en troisième.

La cinquième course a été gagnée par Emma J. la sixième par Stir Up et dans la septième, Top Rung a disposé d'un groupe de "sprinters" de la vieille division.

PREMIERE COURSE. 6 furlongs. 3 ans et plus. A réclamer. Bourse \$500.

Sand River II, 110 E. Atkinson. Olive James, 111 H. Lafferty. White Haven, 115 R. Pauley. Dr Hall, 113 J. Davis. Hosier, 112 H. Garner. Enos, 117 C. Hunt. Nick Klein, 117 W. Franklin. Temps: 1.19. Piste rapide.

Pari de \$2.00 sur Sand River II a rapporté \$8.30, \$4.10 et \$2.80; sur Olive James, \$4.20 et \$3.00, et sur White Haven, \$5.00 en troisième.

DEUXIEME COURSE. 6 furlongs. Bourse \$500. 3 ans ou plus. A réclamer.

Waldo Jr., 108 1-2 A. Casey. Juanita III, 118 1-2 D. Louder. Fairy Prince, 115 C-P. Thomas. Steve, 105 N. Foden. Maybridge, 118 J. Acton. Pie, 110 C. Hunt. Ella Jennings, 115 J. Dawson. Temps: 1.20. Piste lente.

Pari de \$2.00 sur Waldo Jr. a rapporté \$15.00, \$4.00 et \$3.30; sur Juanita III, \$3.00 et \$2.90, et sur Fairy Prince, \$8.10 en troisième.

TROISIEME COURSE. 6 furlongs. Bourse \$500. 3 ans et plus. A réclamer.

Lady Betty, 111 H. Garner. Mondaine, 110 G. Bulcroft. Pleasure Bent, 117 N. Foden. Fair and Warner, 110 H. Lafferty. Rose Richmond, 102 J. Schlesinger. Temps: 1.20.

Pari de \$2.00 sur Lady Betty a rapporté \$9.30, \$3.30 et \$2.40; sur Mondaine, \$2.90 et \$2.20, et sur Pleasure Bent, \$2.60 en troisième.

QUATRIEME COURSE. Environ 5 furlongs. Bourse \$500. 3 ans ou plus. A réclamer.

Dainty Lady, 110 C. Taylor. Back Bay, 112 H. Lafferty. Phedoden, 115 N. Foden. My Gracie, 115 J. Davis. Clear Lake, 110 E. Hayward. Transient Hessian, 110 C. Forest. Hattie Wildo, 110 J. Schlesinger. Temps: 1.01.

Pari de \$2.00 sur Dainty Lady a rapporté \$35.00, 9.10 et \$3.50; sur Back Bay, \$3.20 et \$2.70 et sur Phedoden, \$2.70 en troisième.

CINQUIEME COURSE. 6 furlongs. Bourse \$500. 3 ans ou plus. A réclamer.

Emma J., 103 Foden. Sweeplet, 108 G. Bulcroft. Necessity, 115 C-B. Thomas. Doublet II, 103 A. Finley. Temps: 1.20 1-5.

Pari de \$2.00 sur Emma J. a rap-

porté \$4.90 et \$2.50; et sur Sweeplet, \$2.50 en deuxième.

SIXIEME COURSE. 1 mille 70 verges. \$500. 3 ans et plus. A réclamer.

Stir Up, 115 Collins. Cork, 115 W. Franklin. Capitania, 115 H. Gibson. Jose de Vales, 118 W. Anderson. Cliff Stream, 118 J. Acton. High Tide, 110 E. Atkinson. Temps: 1.54.

Pari de \$2.00 sur Stir Up a rapporté \$4.00, \$2.70 et \$2.10; sur Cork, \$2.80 et \$2.10 et sur Capitania, \$2.20 en troisième.

SEPTIEME COURSE. 6 1-2 furlongs. Bourse \$500. 3 ans et plus. A réclamer.

Top Rung, 116 W. Franklin. Early Light, 115 J. Davis. Pierrot, 115 J. Schlesinger. Assumption, 113 H. Garner. Temps: 1.28 1-5.

Pari de \$2.00 sur Top Rung a rapporté \$3.60, \$2.50; sur Early Light, \$2.50 en deuxième.

LE PROGRAMME DE DIMANCHE AU SHAMROCK

La deuxième série de la Ligue de baseball de la Cité commença dimanche au terrain des Shamrocks. Dans la première série qui s'est terminée dimanche dernier, le Saint-Arsène a remporté haut la main le championnat, traversant la première moitié de la saison sans subir une seule défaite. Ubaldo Rose et ses hommes sont bien déterminés à répéter leur exploit dans la deuxième moitié de la saison, mais l'on peut se demander s'ils pourront réussir.

Le Saint-Arsène aura un dur adversaire dimanche prochain, car il fera face aux Indiens avec qui il a fait partie nulle de dix innings dans la première partie de la saison et qu'il a ensuite battus dans une fin de partie sensationnelle. On peut s'attendre à voir une grande partie lorsque ces deux clubs se rencontreront. Moffatt, gérant des Indiens, est bien résolu à mettre son club en évidence dans la deuxième série et ses hommes se surpasseront sûrement.

Dans la première partie de l'après-midi, le Lachine et le Saint-Henri se disputèrent la victoire. Charles Ducharme et le Dr. Clément, qui pilotent les deux clubs, sont bien déterminés à faire l'impossible pour commencer la nouvelle série par une victoire. L'on verra du beau jeu.

Dimanche, l'athlétique ira jouer à Saint-Jean. Jeudi, le Lachine jouera à Grand-Mère, le Saint-Arsène à Montréal avec le club Malone, et l'athlétique à Valleyfield avec les Chevaliers de Colomb.

Gauthier et Desrochers seront les umpires dimanche au terrain des Shamrocks.

LIGUES MAJEURES

A Chicago:— (Première partie) Pittsburgh . . . 0102000000—4 8 0 Chicago . . . 1009200000—3 11 1 Cooper et Haefner; Martin et O'Farrell.

(Deuxième partie) Pittsburgh . . . 002100000—3 6 0 Chicago . . . 050115028—14 18 1 Meador, Watson, Blake et Haefner; Hendryx et Daly.

A Cincinnati:— St-Louis . . . 000100000—1 11 1 Cincinnati . . . 001002208—5 10 0 Jacobs, Sherdell et Dilsoefer; Fisher et Allen.

A Boston:— Brooklyn . . . 100000000—1 12 1 Boston . . . 200102038—8 17 1 Cadore, Mohart et Krueger; Scott et Gowdy.

A Philadelphie:— New-York . . . 000032110—7 15 1 Philadelphie . . . 000000010—1 9 2 Douglas et Snyder; Rixey, G. Smith et Wheat.

LIGUE AMERICAINE A New-York:— Boston . . . 400000001—5 6 1 New-York . . . 101000003—6 12 0 Jones, Pennoek et Walters; Shore, Thorburn et Hannah.

A St. Louis:— (Première partie) Cleveland . . . 001050030—9 13 2 St-Louis . . . 300000120—6 14 1 Caldwell, Coveskie et O'Neill; Shocker, Burwell, Sothern et Severid.

(Deuxième partie) Cleveland . . . 100300010—5 7 4 St-Louis . . . 101000110—4 7 3 Morton et O'Neill; Wellman, Shocker et Billings.

A Détroit:— Chicago . . . 202001030—8 12 0 Detroit . . . 010130200—7 11 3 Williams, Kerr et Schalk; Ehmke, Ayers, Okrie et Stanage.

LIGUE INTERNATIONALE A Reading:— Syracuse . . . 021030000—6 11 1 Reading . . . 130043128—14 10 1 Harscher et Madden; Justin, Karp et Cotter.

A Jersey City:— Baltimore . . . 000300210—6 11 0 Jersey City . . . 000000000—0 8 1 Ogden et Egan; Gill et Freitag, Hurley.

A Toronto:— Buffalo . . . 400003000—7 11 3 Toronto . . . 000000100—1 4 3 Martin et Bengough; Bader, Quinn Heck et Devine.

A Akron:— Rochester . . . 002002000—4 8 4 Akron . . . 030110408—9 14 1 Jaynes et Manning; Mosely et Smith.

ABEL-FORTIN EST DÉFAIT

La partie jouée à Oka, dimanche dernier, a été, suivant le dire des spectateurs, l'une des plus belles jamais disputées à cet endroit. Ce fut un régal pour tous, et les deux

clubs sont absolument satisfaits du résultat.

Les représentants d'Abel-Fortin ont été traités en gentilhommes et ils remercient les gens d'Oka de leur cordiale réception.

Résultat par reprises: Abel-Fortin . . . 000000010—1 Oka . . . 000100001—2 Batteries: Lemay-Bérion; Rielly-Charland.

Le point saillant de la partie fut l'arrêt de Lafond, au champ. Les deux batteries méritent des éloges. Les joueurs d'Oka, alors que le résultat était 1 à 1, à la 9e manche, avec deux hommes retirés et aucun sur les buts, réussirent à compter le dernier point de la partie.

Le Club Abel-Fortin prie le gérant du Club Montcalm de communiquer immédiatement avec le secrétaire, par téléphone, autrement il sera obligé d'arranger une rencontre avec un autre club pour dimanche prochain. Il est prêt à prendre des engagements avec les meilleurs clubs de Montréal et de la province.

LE PROGRAMME DE DIMANCHE AU NATIONAL

LE CRESCENT SERA AUX PRISES AVEC LE LACHINE TANDIS QUE LE METROPOLE FERA FACE AU ROYAL-CANADIEN. — DEUX BELLES PARTIES EN PERSPECTIVE.

Après le succès des deux dernières séries dans la Ligue Indépendante, et maintenant que la deuxième série a été inaugurée dimanche dernier, après que le Métropole eut remporté les honneurs de la première moitié de la saison, les amateurs de baseball s'attendent à une belle lutte pour dimanche prochain, les parties seront au programme pour la circonstance, et voici dans quel ordre:

Crescent vs Lachine. Métropole vs Royal-Canadien.

Le Crescent a débuté par une victoire, dimanche dernier, lors de l'inauguration de la deuxième série. Tout comme l'an passé, alors qu'il remporta les honneurs de la dernière moitié de la saison le Crescent commença par une brillante victoire et le Lachine semble devoir être son compétiteur le plus dangereux. Il s'adonne que son adversaire de dimanche prochain est tout justement le Lachine, qui a également gagné sa partie de dimanche dernier, en battant le Métropole par un résultat élevé. On peut donc s'attendre à une grande partie entre les Red Sox de MM. Bourque et Murray, et les Diables Bleus, de MM. Strach et Crevier. La performance de Jean Paquette, le nouveau lanceur du Crescent, dimanche, contre le Royal-Canadien, lorsqu'il retira les trois frappes de la neuvième, Jocks, Goudreau et Beaudin, sur ses balles décevantes est significative et avec des lanceurs comme Paquette, Desmaris et Guillaume, le Crescent devient un aspirant dangereux.

Le Métropole et le Royal-Canadien se rencontreront dans la finale, et les amateurs s'attendent à un autre grand duel entre les deux équipes. Le Métropole, qui veut éviter les alets d'un détail à la fin de la saison, entend bien gagner dimanche prochain, mais le Royal-Canadien, qui a perdu une partie apparemment gagnée contre Crescent, essaiera de se reprendre le 4 juillet.

Métropole vs Shipyards

Les Mets de la Ligue Nationale Indépendante vont rencontrer, samedi, le 3 juillet prochain, la fameuse équipe Shipyards des Trois-Rivières. Ce sera la première série au dehors des joueurs de Bélanger, aussi ce dernier promet aux nombreux partisans du Métropole, de revenir à Montréal avec une victoire.

La batterie des Shipyards se composera de Cramm et Spillian; pour le Métropole, Deschamps, Clément, Duplessis et Charette.

Le train laissera la gare Viger à 8 h. 45 de l'avant-midi.

A VENDRE

Tout le stock et les fixtures du "Fashion Craft", 469 rue Ste-Catherine est, Montréal. Conditions avantageuses. Devra être tout vendu d'ici à douze jours.

A VENDRE

Tout le stock et les fixtures du "Fashion Craft", 469 rue Ste-Catherine est, Montréal. Conditions avantageuses. Devra être tout vendu d'ici à douze jours.

COURSES A LA PISTE MAISONNEUVE

29 JUIN AU 6 JUILLET 7 COURSES PAR JOUR (La première course à 2 h. 30)

LONDON JOCKEY CLUB LTEE.

(sous une nouvelle direction) ADMISSION: \$1.00 (taxe comprise).

FETE DE LA CONFEDERATION

KING EDWARD PARK

Les vapeurs quitteront leur quai, AVENUE PIERRE IX, Maisonneuve, comme suit:

VAPEUR IMPERIAL, à 9 h. 10, 11 h. 00, 1 h. 00 et 3 h. 00 p.m.

VAPEUR BOUCHERVILLE, à 10 h. 00 a.m., 2 h. 00 et 7 h. 30 p.m.

ADULTES, 50c. ENFANTS, 25c.

H. E. BOURASSA

INGENIEUR MECANICIEN

EN COUR D'APPEL À QUEBEC

CE TRIBUNAL REND, HIER, PLUSIEURS DECISIONS IMPORTANTES. — PLUSIEURS JUGEMENTS INFIRMES.

Québec, 30 (D. N. C.) — Hier, le Cour d'Appel a rendu jugement dans les causes suivantes:

Peters et Dufresne, appel rejeté avec dépens; United Typewriter et Cité de Québec, appel maintenu avec dépens. Le juge Pelletier était dissident.

Giroux et Roberge et al., appel maintenu avec dépens.

Van Dyke et Hains, appel rejeté avec dépens, le juge Carroll était dissident.

Gagnon et Larouche et al., jugement infirmé avec dépens; Lotbinière Lumber Co. et Lemire, appel rejeté avec dépens; Veilleux et Desrochers, appel rejeté avec dépens; Paquet et la Corporation du comté de Portneuf, appel rejeté avec dépens; Morissette vs Saint-Amant, appel maintenu; Auger et al et Landry et al., appel rejeté avec dépens; Manicouganard English Bay Export Co. et Bouchard, appel rejeté avec dépens; Paradis et Bernier, appel maintenu en partie avec dépens; les juges Lamothe et Carroll dissidents.

Chamberland et Chasseur, appel maintenu avec dépens. Dissident, le juge Lamothe.

Fortin et Gravel, appel maintenu; Le Roi et Faucher, pas de jugement.

Gilbert et Cie des bois de Natagan et al., jugement infirmé; St. Maurice Lumber Co. et Gagné, appel maintenu en partie; Samson et la Cité de Lévis, appel rejeté avec dépens; Le Roi et Trefford, conviction annulée; Ross et Dunstall, Ross et Emery, appels maintenus en partie et condamnation réduite.

La conférence de Bruxelles le 23 juillet

Paris, 30. — La date de la conférence financière à Bruxelles a été fixée par le Conseil de la Ligue des Nations au 23 juillet.

Les résultats de la conférence de Spa sur les méthodes de paiement des indemnités, qui doit faire l'Allemagne seront d'abord soumis au conseil de la Ligue qui les donnera ensuite à la conférence de Bruxelles avec la recommandation d'émettre un emprunt international pour régulariser le change.

Dans une lettre au président du Conseil Suprême, accompagnant l'avis de la date de cette conférence financière fixée par la Ligue, Léon Bourgeois, au nom du Conseil de la Ligue, dit que ce corps est fortement convaincu que les négociations pour le rétablissement de la situation économique dans le monde ne peuvent être poursuivies à moins que soient clairement définies les obligations de l'Allemagne et de ses alliés, ainsi que la situation financière générale de l'Europe centrale.

Le sénateur Bourgeois ajoute que, puisque le conseil de la Ligue consent à étudier la situation financière du monde, il sera nécessaire d'inviter des Allemands à participer à la conférence de Bruxelles. La lettre exprime aussi l'espoir que la conférence de Spa préparera la voie à une solution finale des questions qui sont encore pendantes entre l'Allemagne et les Alliés.

C'est le premier cas dans lequel le conseil de la Ligue a assumé une initiative importante dans les questions internationales, et son attitude détermine un intérêt considérable, surtout depuis que l'on prend comme probable la théorie que le montant total des indemnités allemandes doit être fixé, puisqu'il dit que les obligations de l'Allemagne doivent être clairement définies.

A VENDRE

Tout le stock et les fixtures du "Fashion Craft", 469 rue Ste-Catherine est, Montréal. Conditions avantageuses. Devra être tout vendu d'ici à douze jours.

A VENDRE

Tout le stock et les fixtures du "Fashion Craft", 469 rue Ste-Catherine est, Montréal. Conditions avantageuses. Devra être tout vendu d'ici à douze jours.

COURSES A LA PISTE MAISONNEUVE

29 JUIN AU 6 JUILLET 7 COURSES PAR JOUR (La première course à 2 h. 30)

LONDON JOCKEY CLUB LTEE.

(sous une nouvelle direction) ADMISSION: \$1.00 (taxe comprise).

FETE DE LA CONFEDERATION

KING EDWARD PARK

Les vapeurs quitteront leur quai, AVENUE PIERRE IX, Maisonneuve, comme suit:

VAPEUR IMPERIAL, à 9 h. 10, 11 h. 00, 1 h. 00 et 3 h. 00 p.m.

VAPEUR BOUCHERVILLE, à 10 h. 00 a.m., 2 h. 00 et 7 h. 30 p.m.

ADULTES, 50c. ENFANTS, 25c.

H. E. BOURASSA

INGENIEUR MECANICIEN

Reparations générales d'automobiles. Spécialité: Pignons de change, roues d'engrenage et rectification de cylindres. (Expérience de 20 ans.) Rectification des cylindres Ford et Chevrolet, \$12.00. 1405 NOTRE-DAME EST. TEL. L.A.S. 3245.

CARTES PROFESSIONNELLES ET CARTES D'AFFAIRES

ARCHITECTE

ALCIDE CHAUSSE ARCHITECTE 72 EST, RUE NOTRE-DAME MONTREAL

J. Albert La Rue ARCHITECTE MONTREAL 74 St-Jacques 350 Grand Allée Tel. M. 1847. Tel. 6532.

ARCHITECTE QUÉBEC

ARPENITEURS-INGENIEURS Vincent, Girouard & Vincent Ingénieurs civils, Architectes, 76 SAINT-JACQUES, MONTREAL. Tel. Main 1108.

ASSURANCES ET VITRES

ISIDORE CRÉPEAU Assureur contre l'Incendie, Accidents, Automobiles, Cambriolage, Glaces, etc. 1410 Blvd St-Laurent Bâtisse Isidore Crépeau

Atlas Assurance Company Limited Directeur-Gérant: Commercial Plate Glass Assurance Company

Président: La Cie CÉRAMO-VITRAIL Inc. Fabrication des Verrières et Miroirs

Phones: St-Louis 6401-6402. Les Membres du Clergé sont cordialement invités à correspondre avec nous.

ASSURANCES

NORMANDIN & DESROSIERS Courtiers en Assurances 222 RUE SAINT-JACQUES MONTREAL. Tel. Main 3953.

AVOCATS

ARCHAMBAULT & MARCOTTE AVOCATS 30 rue St-Jacques. Tel. Main 2761-5284. Joseph Archambault, C.R., M.P. Emile Marcotte, L.L. Bureau du soir, Tel. West. 4099.

Pariseault, Archambault & Bruchési AVOCATS Immeuble de la Banque d'Epargne, 180 rue Saint-Jacques, Main 471-4572.

Charles-A. Pariseault, C.R., J. Hermand Archambault, C. Emile Bruchési, Conseil: J. L. Archambault, C.R., ex-avocat de la Cité de Montréal.

Casier postal 156. — Adresse télégraphique: "Nahac, Montréal".

Edifice Transactio — Rue St-Jacques

MAURICE DUGAS, L.L. AVOCAT 189 RUE SAINT-JACQUES, CHAMBRE 40. Etude légale: Elliott et David. Main 5285.

Roland Maillet AVOCAT ET PROCUREUR 162 rue St-Denis. Tel. Est 893.

Arthur LALONDE AVOCAT, PROCUREUR, ETC. Edifice du Crédit Foncier, Montréal. Résidence, téléphone Est 2281.

Tel. Main 3215. — Edifice Montréal Trust, 11 Place d'Armes, Montréal.

Lamothe, Gadbois, Nantel & Charbonneau, AVOCATS J.-C. Lamothe, L.L., C.R., Emile Gadbois, L.L., J.-Marchal Nantel, B.C.L., J.-P. Charbonneau.

ANTOINE LAMOTHE avocat. Bureaux: chambre 223, 72 Est, Notre-Dame. Tel. Main 1661. Résidence, 10 Place St-Louis. Tel. Est 1574.

Jean C. Martineau L.L. AVOCAT 71A rue St-Jacques, Main 7620. 474 rue St-Denis. Est 2275. Secrétaire des "Amis du Devoir"

Victor Pacer, Arm. Cloutier, Jos.-G. Ostiguy, PAGER, CLOUTIER & OSTIGUY, AVOCAT Immeuble Power, 83 ouest rue Craig. Tel. Main 5598.

Tel. Main 1183. Rés., Westmount 1389.

Théodule Rhéaume, C. F. AVOCAT EDIFICE "LA SAUVEGARDE" 92 Notre-Dame Est, Montréal.

St-Germain, Guérin & Raymond AVOCATS Tel. Main 6154. 30 RUE ST-JACQUES. P. St-Germain, L.L., C.R., L. Guérin, L.L., B. Panet-Raymond, L.L.

Anstole Vanier Guy Vanier. VANIER & VANIER AVOCATS Tel. Main 2632. 97 rue Saint-Jacques.

BANQUE D'ÉPARGNE La Banque d'Épargne de LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL. Bureau principal, 178 rue Saint-Jacques et succursales. Montréal.

CADRES ET MIROIRS

La Cie Wisintainer & Fils Inc. Manufacture cadres, peintures et miroirs, importateur de chromos, gravures, vitres convexes et ordinaires. Vieux cadres réparés, redorés; miroirs rénovés. Une spécialité. Gros et détail.

14-40 NOTRE-DAME EST. 1405 NOTRE-DAME EST. Manufacture: J. Clark. Tel. Main 9885.

##

AU MANITOBA

M. NORRIS
EN MINORITÉ

UNE COALITION SEULE POURRA GOUVERNER — AVENIR DES PLUS NOUVEAUX — LES SIX CANDIDATS ELUS DES CONSERVATEURS — CE QU'OBTIENT M. F. J. DIXON.

Winnipeg, 29. — Le sort politique futur du Manitoba est entouré d'flots si épaisses nuages que ceux qui flottaient à l'Ontario l'automne dernier, à l'exception peut-être que le groupe le plus considérable à la prochaine législature sera formé par les partisans de Norris, avec les travaillistes en second et les fermiers en troisième. On ne saurait dire cependant avec certitude que M. Norris continuera à diriger le gouvernement.

Il n'apparaît pas même maintenant que le gouvernement puisse compter sur plus de la moitié des votes donnés et l'on n'attendra ce chiffre que si un groupe d'ouvriers ou de fermiers appuient le gouvernement Norris sur les principaux articles de son programme.

Le gouvernement semble s'être assuré dix-neuf sièges avec la possibilité d'en obtenir trois de plus dans Winnipeg au moyen du système de la représentation proportionnelle.

Les conservateurs n'ont à l'heure actuelle que six candidats élus. Ils en auront peut-être deux autres dans Winnipeg. Le parti ouvrier à élu sept des siens et on peut s'attendre à ce que la ville de Winnipeg lui en donne encore trois ou quatre. Les fermiers ont neuf députés et les indépendants quatre. Si les deux candidats des élections retardées de Le Pas et de la terre de Rupert sont ceux du gouvernement, ils ne pourront quand même pas donner une majorité au parti de Norris.

Le parti travailliste sera le second en importance politique dans la prochaine législature et surpassera de beaucoup les conservateurs qui, selon les derniers rapports, ont même perdu leur chef, R. G. Willis, de Turtle Mountain.

Il est possible selon toute apparence, que les indépendants et les fermiers se coalisent et forment un groupe distinct pour avoir la balance du pouvoir; mais les libéraux prétendent qu'au moins trois de ce nombre peuvent être comptés au nombre des partisans de Norris: Little, de Beautiful Plains; McKinnell, de Rockwood; et Emmond, de Swan River.

Normalement la session ne peut être convoquée avant le mois de janvier, mais il n'y a pas de raison pour que, dans l'intervalle et sans l'intervention du gouverneur-général, le gouvernement ne continue par à diriger les affaires publiques et à demander ensuite un vote de confiance à la Chambre, qui décidera alors de son sort. Il n'y a pas de doute que d'ici là bien des préparatifs auront lieu qui amèneront peut-être une alliance quelconque parmi les différents groupes de manière à pouvoir s'entendre.

Le gouvernement Norris est toutefois renforcé dans sa position par le fait que tous ses membres ont été élus et que seul le ministre de l'Agriculture est sans chef à cause du décès de son titulaire.

Le fait saillant des élections dans Winnipeg, sous le régime de la représentation proportionnelle, fut le grand nombre des premiers choix qu'a obtenus F. J. Dixon, le candidat ouvrier. M. Dixon a toujours eu le dessus et, dans 200 bureaux de scrutin sur 317, il avait à son actif 6.979 votes de premier choix. En se basant sur cette élection on peut présumer que deux ou trois autres candidats ouvriers socialistes seront élus.

M. T. H. Johnson arrive second de la ville avec 2.900 votes dans les 200 divisions pour le premier scrutin. Armstrong, socialiste, est troisième avec 1.722; Cameron, du gouvernement, 1.471; Haig, conservateur, 1.246; Stovel, gouvernement, 1.087; Russell, socialiste, 1.011; Mme Arthur Rogers, gouvernement, 943; Tupper, conservateur, 922.

On ne connaît la liste officielle des candidats élus que vers la fin de cette semaine. Il y eut beaucoup de retard aux bureaux de scrutin aujourd'hui, parce que dans plusieurs bureaux, il n'y avait pas encore de députés-régistrés à 9 h. du matin.

Le premier ministre, rencontré à Brandon, a dit qu'il n'avait aucun commentaire à faire sur le résultat.

UNE CONTESTATION DES ELECTIONS

Winnipeg, 29. — Le Winnipeg Telegram déclare que les conservateurs essaieront probablement de contester les élections. Quelques-unes des raisons qu'il allègue sont le fait d'avoir défranchisé de nombreux électeurs et d'avoir donné à plusieurs autres qui n'étaient pas sur la liste le droit de voter; nombre de boîtes à scrutin ont été envoyées à l'office-rapporteur sans bulletins de votes; certains polls ne furent ouverts que deux heures après neuf heures et de nombreux bulletins de votes ne portaient pas d'initiales.

Dans certains polls, d'après le même journal, toutes les conditions de l'Acte des Elections auraient été violées, ce qui donnerait à croire que les conservateurs enverraient une pétition de contestation d'élections.

"La manière dont on a agi dans Winnipeg en rapport avec la déposition des bulletins de votes ne constitue rien moins qu'un outrage, dit le Telegram, et il se peut que tout serait à recommencer dans l'élection de Winnipeg."

LES RESULTATS PAR COMTES DU GOUVERNEMENT

Arthur (Williams, élu par 26).
Birtle (Malcolm, élu, concédé par 500).
Delorsine (Thornton, élu par plus de 300).
Dufferin (August, élu par 79).
Elbert (8 polls à venir).
Fairbaird (Serkau en avant).
Gilbert Plains (Findlater élu par 106).
Gladstone (Armstrong en avant de 200).
Glenwood (Breakey, élu).

L'IRLANDE

CARSON À LA
RESCOUSSE

LE BOUILLANT CHEF DE L'ULSTER VEUT ORGANISER UNE ARMÉE. — DES DEVOIRS ESSENTIELS. — LUCAS INTROUVABLE. — L'IMPASSE CAUSEE PAR LES CHEMINS DE FER CONTINUE.

Londres, 30. — (S.P.A.) — Sir Edward Carson a écrit au secrétaire de l'Ulster Unionist Council pour lui demander d'accorder une protection suffisante aux loyaux sujets de Belfast. Il ajoute qu'il croit que le gouvernement se rend compte de la situation irlandaise et qu'il a pris des mesures pour envoyer des troupes à Belfast et ailleurs qui seront suffisantes pour protéger la vie et la propriété du peuple. La lettre se termine ainsi:

"Si le gouvernement devient impuissant à remplir ses devoirs essentiels je n'hésiterai pas à organiser le peuple irlandais pour combattre ceux de nos compatriotes qui ont pris pour politique de semer l'Irlande de ruines."

ON CHERCHE ENCORE LE BRIGADIER GENERAL LUCAS

Cork, 30. — (S.P.A.) — On continue à rechercher inutilement le brigadier général Lucas que les Sinn Feiners ont enlevé ces jours derniers. Des avions ont fait des perquisitions dans les environs de Fermoy pour localiser l'absent. Les soldats et les hommes de police font des recherches près de Rathconack où le colonel Danford a été tué par les raiders. L'auto du brigadier général Lucas a été trouvée vide. On dit que les grottes taillées dans la montagne qui se trouve en arrière de Michelstown sont le meilleur endroit pour servir de prison. D'autre part on croit que ceux qui ont enlevé le général Lucas l'ont fait de manière à ce qu'on ne puisse pas le trouver facilement. Ceux qui s'occupent de cacher les militaires anglais ont le soin de les loger confortablement. Ceux qui ont subi ce sort nouveau ont été bien traités par les Sinn Feiners. Ils ont eu du tabac, de bons lits et une bonne nourriture.

On a reçu une lettre du général Lucas. Elle portait l'étampe de Fermoy. Le général disait dans cette lettre qu'il était bien traité et il demandait de ne pas s'inquiéter sur son sort. Naturellement les Sinn Feiners exercent une censure sévère sur la correspondance de leurs prisonniers politiques, mais ils leur permettent d'écrire. Dans cette lettre le brigadier général désapprouve la conduite des soldats sinn feiners qui ont brisé les vitres des magasins de Fermoy pour les venger de l'enlèvement de leur général.

MECANICIENS SUSPENDUS

Dublin, 30. — (S.P.A.) — L'impasse au sujet des chemins de fer se continue. 60 mécaniciens de locomotives ont été suspendus par les compagnies de chemins de fer. Hier, les employés de trois trains qui se dirigeaient vers Dublin ont refusé de conduire ces trains parce que des soldats se trouvaient à bord. Les civils souffrent de ce blocus d'un nouveau genre.

LES TRAINS QUI NE PARTENT PAS

Dublin, 30. — (S.P.A.) — Hier on a voulu envoyer des soldats à Newbridge dans le comté de Kilkenny. Ces militaires ont voulu prendre le train à Kilkenny, mais les employés ont refusé de conduire ce train. Ils ont essayé de prendre un autre train, mais ce fut inutile. La situation n'est pas assez mauvaise pour que le gouvernement s'empare des chemins de fer et les fasse fonctionner.

Hamilton (McConnell, élu par 250).

Lakeside (McPherson élu par 30).

Lansdowne (Premier ministre Norris élu).

Minnesoda (M. George Grierson élu par 304).

Morden-Rhineland (Winkler élu).

Mountain (L'orateur Baird élu).

Rockwood (Tobbs élu).

Russell (Wilson élu).

Virdein (Clingan élu).

Turtle Mountain (McDonald en avant).

CONSERVATEURS

Cypress (Spink, en avant).

Manitou (Ridley, élu par 220).

Norfolk (Wagh, élu par 205).

Portage La Prairie (Major Lawlor élu).

Sainte-Rose (Hamlin, en tête jusqu'à présent).

Beautiful Plains (Lytle, acclamation).

Carillon (Préfontaine, en tête).

OUVRIERS

Assiniboia (Daily, élu).

Brandon (Smiths, élu par 594).

Dauphin (Palmer, élu par 500).

Kildonan-St. Andrews (Tanner, en tête).

Springfield (Moore, ouvrier-soldat, en tête).

Saint-George (Krist Janson, en tête).

Winnipeg (Dixon, en tête).

INDEPENDANTS

St. Clements (Stanbridge, en tête).

Swan River (Emond, en tête).

Iberville (Boivin, acclamation).

Roblin (Richardson, élu).

Saint-Boniface (Bernier, 1.418).

P. Howden, 830; Dumas, 692; Rice, 668; Scoonard, 399. Tous indépendants).

FERMIERS

Assiniboia: Les retours officiels donnent Bayley, fermier-ouvrier 2 et Wilton indépendant 1, 941 majorité pour Bayley.

Gimli: F. Jelsed élu.

Fisher, Mabb en tête.

Rockwood, McKinnell, fermier, 986; Lobb, gouvernement, 980, conservateur, 633.

Emerson, Whitman en tête.

Morris, Clubb en tête.

Springfield, Moore en tête.

La Verendrye, Magnan en tête.

Killarney, Fletcher élu par 400.

ETATS-UNIS

M. W. McADOO
EN GAGNE

EN DEBIT DE LA CAMPAGNE DIRIGEE CONTRE LUI, LA FAUTEUR DU CONGRES NE LUI FAIT PAS DEFAUT. — LE SENSIMENT GENERAL POURTANT SEMBLE FAVORISER WILSON.

San Francisco, 30. — (S.P.A.) — M. William McAdoo gagne du terrain en dépit de la campagne qui s'organise contre lui. George Brennan, de Chicago, est le chef des adversaires de McAdoo. Cependant le sentiment général paraît en faveur du genre de M. Wilson, au congrès démocrate. On parle de plus en plus d'un candidat inconnu (dark horse). Le nom de M. John Davis, de la Virginie, est très populaire comme candidat de fortune.

M. Georges Brennan en a contre M. McAdoo, parce que celui-ci n'a pas distribué assez de places aux organisateurs politiques de Wilson, lorsque McAdoo était secrétaire des Finances.

M. Wm. Bryan s'oppose à ce que le genre de Wilson, soit nommé candidat, parce que ce serait, pense M. Bryan, créer la dynastie wilsonienne. Des esprits sérieux pensent même que M. Wilson désire être nommé candidat à la présidence des Etats-Unis. On en trouve une preuve dans le fait qu'il a déconseillé à M. McAdoo d'accepter la candidature. M. Wilson prend de plus en plus d'emprise sur le congrès.

LA BESOGNE PRATIQUE

San-Francisco, 30 (S. P. A.) — Le congrès démocrate est prêt à commencer la besogne pratique aujourd'hui. Il a jusqu'ici débatté le terrain. Il y aura une réunion, à 11 heures, cet avant-midi.

Le président permanent du congrès, le sénateur Robinson, a vertement critiqué les sénateurs républicains du fait qu'ils se sont opposés à la Ligue des Nations. Il a déclaré aux acclamations des délégués démocrates que le sénat avait pris plus de temps pour rejeter le traité de paix que l'armée et la marine américaines en avaient pris pour remporter la victoire. Le sénateur Robinson a dit que certains sénateurs en voulaient probablement au président Wilson, parce que celui-ci avait négligé d'amener, avec lui, des sénateurs à la conférence de la paix.

Le sénateur Robinson a déclaré que le vote des soldats et des femmes serait un facteur important dans l'élection du président. Le discours de M. Robinson a soulevé des acclamations.

GUERRE OUVERTE

San-Francisco, 30 (S. P. A.) — Une guerre ouverte au sujet de la prohibition, de la question de l'indépendance de l'Irlande et des autres questions contestées dans le programme politique des démocrates, a éclaté aujourd'hui, à une séance orageuse du comité des résolutions, tandis que les chefs continuaient leurs négociations pour conclure une entente afin d'empêcher les hostilités de se propager jusque sur le parquet du congrès lui-même.

Ce soir, le sous-comité de la rédaction du programme politique électoral n'avait pas encore commencé la préparation des énoncés de principes du parti, et rien ne laissait prévoir que leur besogne aura été rendue plus facile par suite des débats publics du jour au sujet de la prohibition et de l'Irlande, ni des consultations prises privément. M. Frank-P. Walsh, a présenté un projet de reconnaissance de la république irlandaise. Ce projet a soulevé un chahut considérable dans la salle du comité qui était remplie à débordement. Les partisans de la république irlandaise ont donné toutes sortes de qualifications aux adversaires de la république. Ceux-ci ont pour chef M. Damerest Lloyd, de Boston, président de la Loyol Coalition.

La cause ouvrière a été plaidée par M. Samuel Gompers, président de la Fédération américaine du Travail.

POUR L'IRLANDE

San Francisco, 30 S. P. A.) — Le programme politique des partisans de l'Irlande, proposant la reconnaissance de la "république irlandaise", a été présenté par M. Frank P. Walsh, de Kansas City. Il a dit que 20.000.000 de citoyens aimant la liberté étaient en faveur de cette demande qui fut proposée au nom de la commission de "la liberté de l'Irlande". Il a dit que le "président" de Valera était à San Francisco, mais qu'il n'avait pas jugé à propos de comparaître devant le comité des résolutions. M. Walsh a dit que la reconnaissance de l'Irlande ne troublerait pas les relations britanniques. Il ajouta:

"Si la tradition américaine n'est la loi internationale ne démontrent que ce sera une cause de guerre avec la Grande-Bretagne. La république irlandaise a été établie par plus des 3-4 des votes du peuple irlandais. Les partis politiques aux Etats-Unis ont toujours déclaré leur approbation pour la liberté des peuples opprimés du monde. Le parti démocrate ne devrait pas se déprécier de cette vieille politique de notre gouvernement et devrait garder sa parole pour la reconnaissance d'une république irlandaise qui signifie tant pour l'humanité."

Le sénateur Phelan, de Californie, a aussi parlé en faveur de l'indépendance de l'Irlande et il a demandé au comité de ne "pas avoir peur de faire tout son devoir, car il n'y a pas lieu de craindre que cela équivaille à un manque de courtoisie internationale".

Se disant contre la reconnaissance de la république irlandaise, le représentant Connolly, du Texas, a dit qu'une telle attitude "ne saurait être regardée par la Grande-Bretagne que comme un affront à sa dignité et un défi à son autorité sur ses différents dominions". Il a déclaré que la reconnaissance diplomatique était constitutionnellement une prérogative du président, et non un sujet propre à des partisans politiques.

Les discours contre la reconnaissance de l'Irlande ont été souvent interrompus. "Vous êtes un men-

FAITS DIVERS

TUE EN TRAVAILLANT.

Roméo Charlebois, 12 ans, 33, rue Le Caron, a été hier après-midi, victime d'un pénible accident, à la manufacture Grimm Co. Ltd., rue Wellington. Il était à travailler dans l'ascenseur, quand il s'est fait prendre la tête entre le plancher et la plateforme de l'ascenseur. Il a été trouvé mort quelque temps après par des compagnons d'ouvrage. Son cadavre a été transporté à la morgue où une enquête sera tenue aujourd'hui.

BICYCLETTE ET AUTO.

Jeté à bas de sa bicyclette, à la suite d'une collision avec un camion automobile, vers 7 heures, hier soir, Adélard Delisle, 30 ans, 61, rue Cardinal, ville Emard, a reçu une profonde coupure au cuir chevelu et des contusions à une épaule. Delisle revient de son travail à la Canadian Steel Foundries, rue Saint-Patrice, quand vis-à-vis des établissements de l'Imperial Oil, sa bicyclette est venue en collision avec un camion-automobile qui sortait des cours de la compagnie. Il a été relevé par le chauffeur et transporté plus tard à l'hôpital.

A L'HOPITAL.

À la suite d'une chute dans un escalier, alors qu'il rentrait chez lui, vers 5 heures, hier soir, Pierre Marois, 68 ans, 572, rue Dorion, s'est infligé une double fracture du genou et de la jambe droite. Il a été transporté à l'hôpital Notre-Dame.

RECUEILLIE PAR LA POLICE.

Une jeune fille de 17 ans, venant de la campagne, et qui se dit sans argent et sans demeure, a comparu devant le magistrat McMahon à Westmount, hier. Elle a été appréhendée par un policier dans le parc Westmount. Le magistrat a décidé de la laisser sous les soins de la police durant une semaine, alors que l'on communiquera avec les parents.

MORT SUBITE

Le fourgon de la morgue, est allé chercher, vers 10 heures, hier soir, à l'angle des rues Notre-Dame et Bourbonnière, par une automobile conduite par M. Euclide Vézina. La victime, légèrement blessée, a pu se rendre à sa demeure.

FRAPPE PAR UNE AUTO

Un Polonais du nom de Maskaska a été frappé, vers 6 heures, hier soir, à l'angle des rues Notre-Dame et Bourbonnière, par une automobile conduite par M. Euclide Vézina. La victime, légèrement blessée, a pu se rendre à sa demeure.

LES ENQUETES SUR LES INCENDIES

A l'enquête tenue devant la Commission des Incendies, hier, il a été impossible d'établir la cause du feu qui a détruit l'établissement de la Montreal Cap and Fur Manufacturing Co., 1780, rue de la Roche, le 26 juin dernier.

Une enquête a aussi été tenue devant la Commission, au sujet de l'incendie qui a fait des dommages considérables au magasin et à la résidence de Nathan Gagan, 3146, rue Saint-Laurent, le 24 juin dernier. Il a été établi que le feu avait été causé par un fer électrique dont Mme Gagan avait oublié de fermer le commutateur.

SANS LAISSER D'ADRESSE

Georges Martin, arrêté comme tire-laïne, a fait défaut de comparaître, hier, devant le magistrat Leet. Martin avait été arrêté pour répondre à une accusation de vol de \$300, et avait comparu en chambre le 21 dernier.

Aux Sessions, hier, le juge Décarie a condamné Alphonse Marquis, à trois mois de prison pour cambriolage, Peter Maille et Cyrille Hanson, un mois, pour vol. William Maher, accusé de vol, a été acquitté.

Fêtes du 14 juillet

TOMBOLA AU BENEFICE DES PAUVRES DE L'UNION NATIONALE FRANÇAISE, AU PARC DOMINION, LE 17 JUILLET.

Voulez-vous gagner un million. Achetez un billet de 25 cents, qui vous donnera droit à une obligation de la ville de Paris. Et que pensez-vous d'une mitrailleuse, d'un lance-bombe boches pris dans les tranchées boches et autres objets de grande valeur, qui seront tirés à cette tombola. 25 cents contribueront à aider à secourir les pauvres de la colonie. Les Français et amis de la France qui désirent participer à ce tirage pourront se procurer des billets en s'adressant au St. Etariat de l'Union Nationale Française, 347, Avenue Viger (Est, 862) et aux différents dépôts éparpillés par toute la ville. (Communiqué).

teur", a dit quelqu'un alors que Connolly parlait. Des huées et des sifflets se firent entendre parmi les délégués sympathiques à l'Irlande.

Le mécontentement se manifesta encore alors qu'Adolph W. Smith, vice-président de la coalition loyale, a dit que \$10.000.000 avaient été percus des "Irish Servant Girls" par des partisans irlandais pour faire de la propagande aux Etats-Unis. Une femme se leva alors et dit: "Retirez ces paroles. Je ne les supporterai pas." Comme un sergent d'armes ne pouvait la faire taire, trois agents de police l'obligèrent à s'asseoir.

La question de la prohibition a provoqué un débat acrimonieux. Aucune attitude n'a été prise par les délégués démocrates concernant cette question de prohibition.

A VENDRE

Tout le stock et les fixtures du "Fashion Craft", 469 rue Ste-Catherine est, Montréal. Conditions avantageuses. Devra être tout vendu d'ici à douze jours.

Magasin ouvert 9 a.m.

Dupuis Frères

Magasin fermé 6 p.m.

LA JOURNEE DES ENFANTS

Le jeudi, chez Dupuis, est le jour consacré spécialement aux enfants. Encouragés par les acheteurs qui savent profiter de nos ventes spéciales pour les petits, nous offrons pour demain des valeurs qui ne manqueront pas d'intéresser les parents économes.

COMPLETS LAVABLES

pour garçonnets de 3 à 8 ans. Modèle Buster fantaisie. En duck bleu uni, ou beige uni, en galatée rayé bleu et blanc et brun et blanc, ou en guingam également rayé bleu et blanc et brun et blanc. Valeur de 3.50 2.75 pour...

COMPLETS LAVABLES

pour garçons de 9 à 15 ans, modèle Norfolk avec culottes bouffantes. En duck gris ou beige fini toile. Valeur 9.00 spéciale à... Au rez-de-chaussée.



CHAUSSURES POUR ENFANTS

BOTTINES en canevas blanc et ES-CARPINS avec lamette à la cheville, pour enfants. Semelle en cuir ou en caoutchouc.

Bottines, pointures :	1.95	2.10
3 à 7 1/2	2.25	2.79
8 à 10 1/2	2.45	2.95

Escarpins, pointures :

3 à 7 1/2	1.68
8 à 10 1/2	1.78
	2.49

Un assortiment complet de SOULIERS DE TENNIS en noir ou blanc, pour enfants. Canevas de belle qualité, semelle de caoutchouc. Prix variant de

3 à 7	8 à 10	11 à 12
1.75	2.00	2.35

1.19 1.49 Au premier.

TISSUS
LAVABLES

SPECIAL POUR JEUDI

SEULEMENT

SOIE PRIMO de couleur pour robes légères, blouses, etc. Nouvelles nuances pastel. Ce tissu en fibre de soie et en coton se lave parfaitement bien. Qualité de 1.25 la verge. Jeudi, pour .69

Au rez-de-chaussée.

EPICERIE DUPUIS



Nettoyage Poly Prim ou Panaline, la boîte... .08
Krumblies de Kellogg, 2 paquets... .23
Lievre australien, boîte de 2 livres. Régulier .65 pour... .27
Tapioque, 2 livres... .15
Sauce aux tomates avec moutarde, la bouteille... .15
Riz préparé au lait, excellent pour puddings, 2 boîtes... .35

BREVETES
Limonade ou Orangeade, la bouteille... .35
Vinaigre de framboise, la bouteille... .35
Jus de limon Montserrat, la bouteille... .50, .60

Belles oranges Sunlight, la douzaine... .67

GELEES ET ESSENCES
Gelée Bee, 3 paquets... .32
Gelée Sherriff ou Gold, 2 paq... .25
Essences, toutes saveurs, 3 bouteilles... .28
Essence d'écorce, la bouteille... .25, .45
Sucre à glacer Cowan ou McLaren, 2 paquets... .39

CONFITURES
Confitures aux prunes, grosseilles ou abricots, jarre 1 lb... .35
Confitures aux prunes rouges, chaudière 4 lbs... .1.09
Confitures aux pêches, chaudière 4 livres... .1.15
Confitures aux ananas, chaudière 4 livres... .1.43
Marmelade aux oranges Sherriff, la chaudière 4 livres... .97

Mellicur sucre granulé :
5 livres... .1.09
10 livres... .2.17

PRODUITS DE CLARK
Bouilli canadien, la boîte... .25
Bœufsteak avec oignons, la boîte... .30
Fèves au lard dans une sauce aux tomates, la boîte... .12 1/2, 15, 20

SPECIAUX
Huile d'olive pur, la bouteille .28, .48 et...
Langue, jambon et veau, la bte .25
Spaghetti avec fromage, la boîte... .18, .28, .35
Confitures Banner, chaudière 4 livres... .1.03

SPECIALS
Huile d'olive pur, la bouteille .28, .48 et...
Langue, jambon et veau, la bte .25
Spaghetti avec fromage, la boîte... .18, .28, .35
Confitures Banner, chaudière 4 livres... .1.03

PROVISIONS
Le meilleur jambon cuit, la lb. 75
Le meilleur bacon à déjeuner, la lb. 75
vire... .61
Au sous-sol.

La Fête de la Confédération

Demain, 1er juillet, est le 53e anniversaire de la Confédération canadienne. L'épreuve de plus d'un demi-siècle a démontré ce qu'il y avait de bon dans la pensée des fondateurs de ce mode de gouvernement. Le jour anniversaire de la Confédération canadienne devrait être celui de la bonne entente par excellence, parce qu'il nous rappelle que l'idée des fondateurs de notre mode d'administration actuel fut de faire du Canada un grand pays par l'union, le respect et l'estime réciproques des deux grandes races qui, par leurs représentants attirés, mirent leurs noms au bas de l'acte créant cette Confédération au sein de laquelle nous vivons depuis 53 ans.

Tant que le lot durera BLOUSES

BLOUSES de négligé pour garçons. Jolies rayures de couleur sur fond blanc, collet à même ou collet sport. Aussi quelques chemises de négligé à manchettes empiècées pour garçons. Encolures 12 à 13. Spécial, chacune... .79

CHEMISES de négligé pour garçonnets.

Tissu blanc uni ou à rayures de couleur, coupe très ample, collet à même ou sans collet; encolures 12 à 14. Spécial, chacune 1.49